

Vars

Plan de voisinage



Neighbourhood Planning

Planification des quartiers

Our City, Our Home! - Notre ville, notre quartier!



À la mémoire de : Denvil E. Brown

1926 – 2009

« Nous devons penser aux 10, 15, 20 prochaines années. Nous ne pouvons rester à ne rien faire, nous devons continuer à faire bouger les choses ».

Printed in Canada

Print date: February 2010

Produced by

City of Ottawa

Table des matières

Résumé

Processus de participation publique
Les membres du CCC de Vars

Aperçu du processus de planification de voisinage

Qu'est-ce qu'un plan de voisinage?
Comment une initiative de planification de voisinage s'harmonise-t-elle aux autres processus de planification?
Pourquoi expérimente-t-on cette formule à Vars?

Zone d'étude

Histoire de Vars

Patrimoine

Place dans la ville

Profil de Vars

Mobilité
Structure par âge
Diversité ethnique
Revenu familial moyen

Sécurité du voisinage

La sécurité concernait les routes, les piétons et le chemin de fer
Les foyers d'accueil spécialisés
Le crime et le vagabondage chez les jeunes

Installations et services collectifs

Accès à un centre communautaire
Écoles
Garderie
Personnes âgées
Jeunes
Santé publique
Foyers d'accueil spécialisés
Bureau de poste
Bibliothèque

Profil de Vars

Mobilité
Structure par âge
Diversité ethnique
Revenu familial moyen

Sécurité du voisinage

La sécurité concernait les routes, les piétons et le chemin de fer
Les foyers d'accueil spécialisés
Le crime et le vagabondage chez les jeunes

Planification des urgences

Parcs et espaces verts

Parc Alcide Trudeau

Centre communautaire Bearbrook et terrain de planches à roulettes

Aménagement

Sentiers

Aménagement des parcs

Jardins collectifs

Loisirs et programmes récréatifs

Viabilité de la collectivité et partenariats

Viabilité

Partenariats

Transports et circulation

Réseau de transport de Vars

Débit de circulation

Règlement sur la circulation

Déplacement des piétons et liens piétonniers

Réduction de la vitesse dans les zones scolaires

Service de train léger sur rail

Transport en commun

Parc-o-bus

Utilisation du sol

Zonage résidentiel

Terrains industriels

Agriculture

Désignation de la rue principale

Village rural

Développement économique

Nouveaux projets

Parc d'affaires de Vars en bordure de la 417

Accès aux entreprises

Signalisation

Signalisation des activités équestres

Infrastructures matérielles

Systèmes septiques

Eau

Réseau d'adduction d'eau de la caserne de pompiers

Étude de la protection des sources d'eau de l'Office de protection de la nature de la région Raisin et de Conservation de la Nation Sud

Routes et trottoirs

Telecommunications utilities

Services municipaux

Caserne de pompiers

Paramédic

Service de police d'Ottawa	
Gestion des déchets	
Services des règlements municipaux	
Bureau des affaires rurales	
Mise en œuvre du plan de voisinage	
Annexe 1: Sécurité du voisinage - Incidents criminels signalés	
Annexe 2 Renseignements supplémentaires – Sources d'énergie de remplacement	

Résumé

Vars est un village rural situé à 25 kilomètres à l'est du centre-ville, à l'intérieur des frontières de la Ville d'Ottawa. Fondé dans les années 1880, ce village peuplé, parcouru d'un chemin de fer, offrait des services aux exploitations agricoles avoisinantes. De nos jours, le village et ses environs forment un ensemble résidentiel d'environ 1 400 habitants, entourés de la forêt Cumberland, d'exploitations agricoles et de terres humides. Environ 850 personnes vivent dans le village proprement dit. La plupart des résidents se déplacent vers Ottawa pour le travail, en raison des offres d'emploi limitées dans la communauté.

L'Initiative de planification de voisinage est essentielle au développement de nouvelles perspectives pour la population de Vars et de ses environs ainsi qu'à la détermination des orientations pour les 10 à 15 prochaines années. La VISION DE VARS présente une collectivité vivante, active, bilingue, rurale, durable et ouverte à tous. En ordre de priorité, tel qu'on l'a établi à la suite de sondages réalisés auprès de la population et de consultations publiques, la vision de Vars vise à :

- Établir un centre communautaire qui répond aux besoins du village.
- Installer des trottoirs sur Rockdale et améliorer ceux de Buckland.
- Faire du chemin Rockdale la rue principale de Vars et planifier l'installation de trottoirs et de lampadaires pour le mettre en évidence.
- Favoriser la création de nouvelles entreprises dans le village et l'aménagement du parc industriel grâce à des mécanismes comme la réduction des droits d'aménagement.
- Réinvestir toutes les sommes provenant du règlement financier des frais relatifs aux terrains à vocation de parc de Vars dans l'acquisition de nouveaux terrains à cette fin ou dans l'amélioration des parcs actuels de Vars.
- S'investir dans la communication et la coopération permanentes avec les gestionnaires et les résidents actuels des foyers d'accueil spécialisés.
- Investir dans la création de nouveaux établissements de soins à Vars sans agrandir les établissements existants.
- Établir une limite de croissance résidentielle à Vars de 10 à 20 maisons par année et interdire l'agrandissement des lotissements par les promoteurs de projets d'envergure.
- Aménager les terrains sans vocation.
- Aménager le terrain du parc industriel.
- Construire une résidence pour personnes âgées.
- Augmenter les services d'OC Transpo à Vars en ajoutant des autobus en milieu de journée et en fin de soirée.
- Construire un tronçon de train de banlieue avec un arrêt à Vars.
- Améliorer les transports en commun de Vars et conclure une entente avec les politiciens de Prescott-Russell pour aménager une ligne de train de banlieue vers Vars.
- Bâtir une collectivité où il fait bon vivre, travailler et jouer.
- Offrir une structure sociale de soutien pour tous.
- Encourager les résidents à réduire leur impact sur l'environnement.
- Préserver le meilleur de la collectivité pour les prochaines générations.

Au cours des deux années du processus de planification de voisinage, un certain nombre d'objectifs importants ont été accomplis même avant l'approbation du plan définitif par le Conseil. En voici quelques exemples :

- L'amélioration de la relation entre les résidents et propriétaires des foyers d'accueil spécialisés et le

voisinage élargi.

- La relance des activités de l'Association communautaire de Vars (ACV).
- Une entente sur un certain nombre de priorités à traiter dans la collectivité.
- La compréhension des difficultés liées à la construction d'un tout nouveau centre communautaire au cœur de Vars en raison du manque de financement et de terrains disponibles, ce qui a remis à l'avant-plan l'objectif visant à rendre les installations actuelles aussi pratiques que fonctionnelles pour la population.

Le processus de planification de voisinage a été long et intense, mais on s'attend à ce que les avantages aient un effet durable et éloquent sur Vars et ses résidents.

Processus de participation publique

La planification du voisinage consiste à travailler de façon étroite et intensive avec un voisinage pour bien comprendre son histoire, ses espoirs, ses forces et ses besoins. À cette fin, le voisinage doit être ouvert et accueillant à l'égard de ce qu'on pourrait appeler une invasion par le personnel de la Ville. Vars est assurément un exemple à suivre!

Au début de septembre 2007, lors de la toute première réunion publique de planification de voisinage au Centre communautaire Bearbrook, les résidents de Vars ont rencontré bien des membres du personnel de la Ville pour obtenir des renseignements et échanger des idées. Ensemble, les membres de ce groupe ont compris ce que devrait être la vie communautaire à Vars.

Au cours du projet, les résidents ont participé à plus de 40 réunions. Le processus a commencé par l'élaboration d'un document sur la vision, d'un sondage auprès de la population et d'un plan de travail convenu sur les questions relevées par le groupe. Une bonne partie de la population s'est renseignée en participant à la planification de voisinage dans le cadre d'activités spéciales comme un tour du village organisé, un barbecue collectif, un souper de fèves et une activité pour les résidents d'établissements de soins.

Les bénévoles suivants ont représenté leurs amis, leur famille et leurs voisins aux réunions. Ils sont tous membres du Comité sur la continuité de la collectivité de Vars formé dans le cadre de l'initiative de planification de voisinage : le CCC de Vars. Au début de l'automne 2008, ce groupe a commencé la première version du plan de voisinage de Vars. Le présent document fait état des résultats.

Voici les membres du CCC de Vars :

- André Cyr
- Darlene Brown
- Denvil Brown
- Francine Portenier
- Gary Larocque
- Georgette Patenaude
- Guy Laporte
- Hélène Manning-Lemieux
- Jean Séguin
- Joanne Gravelle
- Joe Welton
- Julie Lacroix
- Nicolina Kingston
- Linda Ablack
- Louise Summers
- Luc Landry
- Manon Taylor
- Monique Belliveau
- Linda Payant
- Sue Burnett-Roy
- Irvin Sunstrum
- Ivan Tanner

Merci pour votre participation!

Aperçu du processus de planification de voisinage



Qu'est-ce qu'un plan de voisinage?

Un plan de voisinage peut être vu sous trois angles. Tout d'abord, c'est le **portrait** d'une population à une période précise, une évaluation claire de ses forces et de ses faiblesses. C'est aussi un **inventaire** des espoirs et des craintes d'une population, une liste de souhaits et une liste de surveillance. Enfin, c'est un **outil de planification**, un énoncé de la vision de la population et de son plan d'avenir sur lequel reposeront les futures décisions de la municipalité.

Un plan de voisinage, c'est un document appartenant à la collectivité sur un processus concerté qui rassemble les experts de la ville et ceux qui vivent et travaillent dans la zone d'étude. Il fournit des renseignements récents recueillis précisément pour que la Ville puisse offrir un soutien significatif à ses résidents qui continuent contribuer à l'amélioration de leur collectivité.

Un plan de voisinage permet à une collectivité d'imaginer son avenir, d'examiner les occasions et les contraintes actuelles et d'établir une façon d'atteindre ses objectifs. La planification de voisinage s'appuie sur la prémisses selon laquelle les personnes et les collectivités peuvent faire une différence. Elle permet de réunir les experts d'un village, les gens qui y vivent, ainsi que les planificateurs, les ingénieurs et les conseillers en matière de politiques sociales d'une municipalité. Le processus permet au voisinage d'établir et de transmettre des directives, et d'élaborer un plan d'avenir.

Plus un plan de voisinage est précis, plus il est utile. La plupart des documents ont été rassemblés dans des annexes, afin de brosser un portrait des résidents du voisinage et de ce qu'ils y font. Grâce à ces renseignements, à plusieurs réunions et à des sondages réalisés auprès de la population, on a tracé des principes et des recommandations. On a documenté les craintes précises et d'ordre général, ce qui aidera la Ville à planifier les futurs aménagements et les services de soutien du voisinage.

Comment une initiative de planification de voisinage s'harmonise-t-elle aux autres processus de planification?

La Ville exécute la planification conformément à différents règlements et au moyen de diverses approches, à savoir le plan stratégique global, les plans stratégiques de la municipalité, le Plan officiel, les plans secondaires et les plans de conception communautaires. Dans les endroits où on met en place des plans de voisinage, chaque initiative et plan de travail existants doivent être coordonnés et reliés dans le processus de planification de voisinage. Cependant, la planification de voisinage ne remplace pas les autres processus de planification de la Ville. On doit continuer à tenir compte des projets d'immobilisations existants, des plans directeurs et des documents de planification des politiques en conjonction avec un plan de voisinage.

Dans le cas du plan de voisinage de Vars, la Ville n'envisageait aucun plan ou projet de travaux dans le secteur pour les années à venir, mis à part des travaux d'entretien élémentaires.

Le premier plan de voisinage, entrepris par la Ville dans le voisinage de Hintonburg/Mechanicsville, contenait deux projets précis qu'on prévoyait entreprendre avant de commencer le processus : un plan de conception communautaire (PCC) et un projet de réfection du corridor principal. En revanche, pour ce qui est de Vars, la

Ville avait « carte blanche » et elle était libre d'expérimenter cette formule dans un quartier qui ne faisait pas déjà l'objet d'engagements précis. Le problème de départ consistait à rassembler tous les partenaires autour de la table sans avoir aucune idée des résultats.

Le plan de voisinage de Vars offre une vision très importante pour le quartier et met en relief des mesures précises liées aux principaux sujets de préoccupation. C'est un plan qui **appartient à la collectivité** que la Ville d'Ottawa reconnaît, qu'elle accepte d'invoquer lorsqu'elle exécute des travaux ou prend des décisions concernant Vars et qu'elle s'engage à appuyer autant que possible.

Pourquoi expérimente-t-on cette formule à Vars?

La décision d'entreprendre un plan de voisinage dans la région de Vars est le résultat d'une série de conditions et de facteurs. D'abord, Vars est un quartier rural, et la Ville d'Ottawa souhaitait découvrir comment la planification de voisinage s'appliquerait dans ce contexte. Comparativement à un processus de planification de voisinage urbain, quels éléments devrait-on modifier ou conserver.

Le contexte international

Traditionnellement, les politiques publiques sont mises en œuvre au moyen de champs d'application discrets comme l'aménagement du territoire ou la prestation des services sociaux. Cependant, partout au Canada et à l'étranger, on observe un intérêt croissant pour les approches sur mesure, qui tiennent compte de la réalité du voisinage et qui sont conçues à l'échelle locale. Lorsqu'elles sont fructueuses, les stratégies qui en résultent concernent des secteurs cloisonnés et misent sur la coordination de domaines institutionnels disparates pour traiter les complexités inhérentes aux problèmes précis du voisinage.

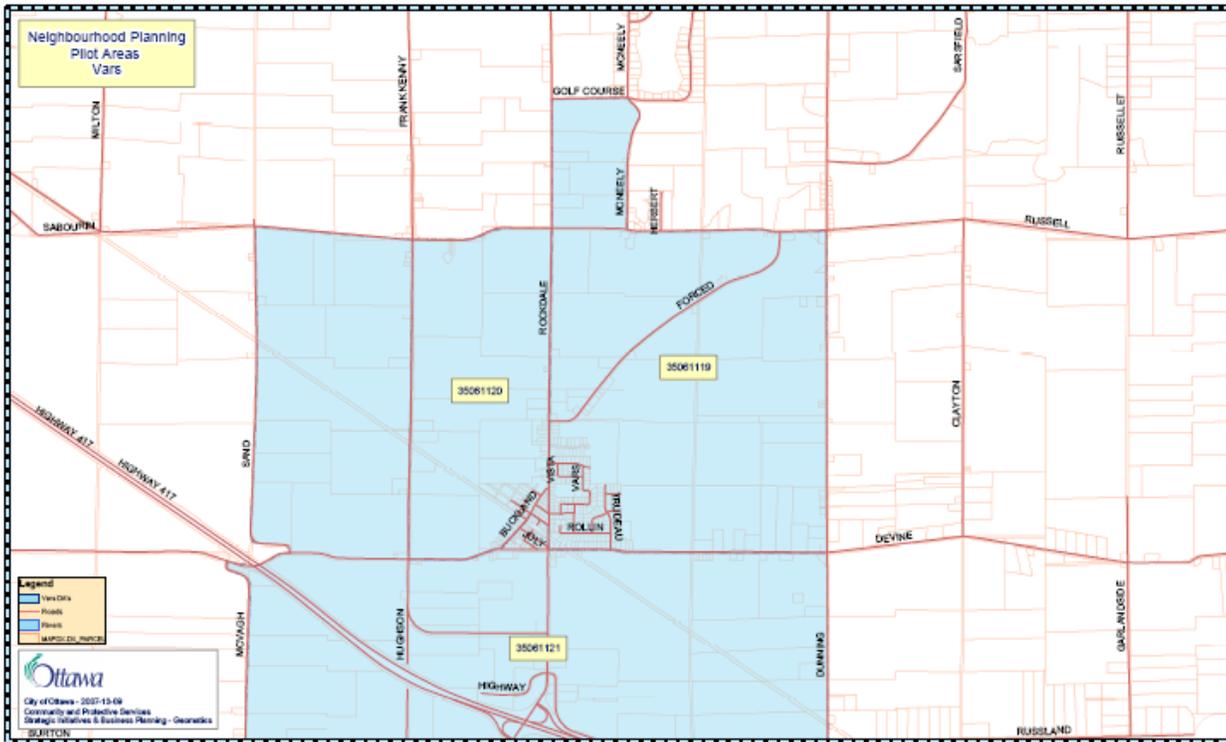
Par conséquent, un plan de voisinage aborde différents sujets mis à part l'aménagement du territoire et tient compte des transports, des infrastructures, de l'environnement, de la prestation des services sociaux et du développement économique. On parvient ainsi à créer une vision, à fixer des buts, à repérer les problèmes, à prioriser des mesures, à assigner des ressources à la mise en œuvre et à évaluer la réussite au moyen de critères d'évaluation. (Pour obtenir plus d'informations voyez le rapport final sur les pratiques exemplaires de planification de voisinage de la Ville d'Ottawa, réalisé en juillet 2005.)

De plus, Vars est un village de l'est dont l'histoire relate la présence des francophones. Certains résidents avaient le sentiment que la Ville consacrait plus d'énergie à la planification dans les régions de l'ouest de la municipalité et que les régions de l'est avaient été relativement négligées. Le village de Vars était également vu comme une collectivité relativement stable et à l'aise et avec laquelle la Ville n'était pas très familière. Les résidents de la région sont préoccupés par le fait que peu d'entreprises demeurent dans le village. De nombreuses entreprises à long terme ont fermé, ce qui pousse les résidents à se demander si le village peut conserver son identité ou s'il deviendra une cité-dortoir de la zone urbaine d'Ottawa.

Vars offrait à la Ville l'occasion d'étudier ces questions et de mieux comprendre le rôle qu'elle joue dans les municipalités rurales. En retour, la Ville voulait offrir aux résidents de Vars toute son attention et son appui dans l'élaboration de sa vision et de son orientation pour l'avenir.

Le voisinage de Vars présentait un mélange équilibré d'avantages et d'inconvénients, de changements et de traditions. La Ville a senti que le voisinage de Vars pouvait lui en apprendre beaucoup et, qu'en retour, elle pourrait tirer profit d'un exercice coopératif de planification axé sur la collectivité.

Zone d'étude



Histoire de Vars

On ne peut pas comprendre parfaitement l'histoire du village de Vars sans examiner brièvement les facteurs qui ont mené à sa fondation. Au milieu des années 1800, quelques années avant la Confédération, le Canada était encore une colonie britannique. Le petit village bruyant de bûcherons de Bytown n'avait pas encore été nommé capital du Canada. L'exploitation forestière était la principale industrie du comté de Russell et du canton de Cumberland récemment établi (1800). Au cours des années 1800, de nombreux colons en provenance d'Irlande, d'Écosse et d'Angleterre se sont joints aux premiers Canadiens français. La rivière des Outaouais, qui constituait la frontière nord du canton de Cumberland, était le principal corridor de transport. Le ruisseau Bear divisait en deux la partie inférieure du canton et un certain M. Dunning y avait fait construire une scierie.



Station ferroviaire de Vars

Un homme du nom de Henry Williamson avait fait plusieurs voyages sur le ruisseau Bear, du quai de Cumberland vers le sud. Le sentier qu'il a emprunté pour traverser le pays est devenu par la suite un chemin « forcé » (si on regarde une carte de nos jours, on peut encore voir une partie du trajet qu'il avait emprunté : le chemin Forced, le chemin Buckland et le chemin Forced de Russell). On avait déjà défriché la majeure partie des terres et on avait établi des exploitations agricoles partout dans la région. En 1881-1882, le Chemin de fer Atlantique-Canadien fondé par le magnat du bois de sciage, M. J. R. Booth, passait tout juste au sud du village de Bearbrook. L'Atlantique-Canadien a été acheté par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada qui est devenue le Canadien National. On a établi la station Bearbrook à la jonction du « chemin forcé » et du nouveau chemin de fer pour faciliter la livraison du courrier dans la région.

Après avoir établi le bureau de poste, on a jugé qu'il était prudent de changer le nom du village pour éviter la confusion avec celui de Bearbrook. Il existe deux croyances à propos de l'origine du nom Vars.

Selon la version anglaise, le village a été nommé ainsi en l'honneur de quatre des premières familles d'importance : les McVeigh, les Armstrong, les Ronan et les Smith. La version française raconte que l'abbé Guillaume, qui avait pris sa retraite comme curé d'Embrun, avait suggéré le nom de Vars. Le village de Vars n'est qu'à quelques kilomètres du village d'Embrun dans la région de France d'où il venait.

Il est tout à fait possible que les deux histoires soient vraies. Un prêtre à la retraite aurait certainement pu être un membre respecté de la collectivité et aurait pu contribuer à choisir un nouveau nom. S'il avait suggéré de nommer le village en l'honneur des quatre familles, cela aurait été un exemple parfait d'une situation bénéfique pour tout le monde. Mises ensemble, les deux versions font le bonheur de tous.

Une fois établi, le village s'est agrandi et a prospéré rapidement. On y a construit des hôtels, une gare avec une grande voie d'évitement, des enclos à bestiaux et des hangars d'entreposage. Sont aussitôt apparus des magasins, des gens de métier, des marchands d'équipement, des églises, une salle communautaire, des écoles, une fromagerie, une boulangerie et une banque. Au tournant du siècle dernier, le village avait des réverbères alimentés à l'acétylène. On y a construit une scierie où de nombreuses personnes travaillaient. Vars et ses environs ont envoyé plusieurs de leurs fils natifs outre-mer lors des deux guerres, et un cénotaphe a été érigé en leur honneur.



Église Saint-Guillaume

Vars est un enfant du chemin de fer. Il a été fondé parce que la voie ferrée passait dans cette région. À mesure que le chemin de fer grandissait et prospérait, le village faisait de même. Il y avait à Vars un tronçon de ligne où des hommes travaillaient à l'entretien des voies et à l'emprise du chemin de fer. Grâce au train, Vars est devenu un carrefour commercial pour les villages avoisinants. Les quelques grands rendez-vous que Vars a eu avec l'histoire sont attribuables au chemin de fer. Entre autres, des arrêts « accidentels » dans le village par le président Eisenhower; le gouverneur général, le vicomte Alexander de Tunis; le roi George VI et la reine Élisabeth, de même que le père Noël, qui arrivait

en hélicoptère, puis sautait dans un train rempli d'enfants pour retourner à Ottawa où, au centre Eaton, il donnait le coup d'envoi aux fêtes. Sans compter que le plus grand escroc bancaire, M. Christmas Parmalee, a été capturé à la gare de Vars.

Cénotaphe

À mesure que les routes de la Ville d'Ottawa se sont améliorées et que les gens, non seulement de Vars, mais aussi d'Embrun, de Russell et de Navan, pouvaient aller en ville pour y travailler et y faire leurs courses, le chemin de fer et le village ont perdu de leur importance. Le train a cessé de faire des arrêts au village, la gare a fermé et le bâtiment a ensuite été déménagé pour devenir un musée à Cumberland. On a fermé l'école publique et les enfants allaient à Navan en autobus. Les nombreux magasins, qui ne sont plus que deux, sont désormais plus ou moins des dépanneurs. On a fermé le bureau de poste, malgré le fait qu'il était rentable. De toutes les églises, il ne reste que l'église anglicane et l'église catholique. Le centre communautaire a été démoli pour y construire une caserne de pompiers. Vars est devenu un coin négligé du canton de Cumberland et, par la suite, de la Ville d'Ottawa.

Après le pavage du chemin Russell à la fin des années 1960 et la construction de l'autoroute provinciale 417 au milieu des années 1970, les résidents pouvaient se déplacer facilement pour aller travailler en ville. On a installé un réseau municipal d'adduction d'eau durant les années 1980 et un réseau de gaz naturel dans les années 1990. On a construit plusieurs nouveaux lotissements au cours des dernières années, ce qui a amené plus de monde dans la région. La population fait bon usage du parc local, qui a été acheté et aménagé par quelques bénévoles à la fin des années 1960.



Église Saint-Andrew

Malheureusement, il est difficile de remplacer ce qui a été perdu et on souhaite ardemment construire un centre de loisirs pour réunir la population. La ville a construit une nouvelle caserne de pompiers et sa salle de réunion est utilisée à bon escient par les résidents.

Les offres d'emploi dans la région sont restreintes. Le parc industriel de la municipalité de Russell, ADESA et, en 2008, les autobus Bergeron offraient tous des perspectives d'emploi limitées. Ces dernières années, les résidents ont de nouveau manifesté leur intérêt envers le chemin de fer comme solution de rechange à la voiture pour aller en ville. Tout comme son passé qui était grandement tributaire du chemin de fer, l'avenir du village de Vars pourrait dépendre du transport en commun. En fait, il y aurait plus de monde au cœur du vieux village, si on établissait un parc-o-bus à Vars, rempli d'autobus locaux.



(Magasin général Tanner, 1931)

Le retour de café-restaurants et de petits magasins donnerait une raison aux gens de s'y déplacer. À vrai dire, l'avenir de Vars regorge de possibilités qui, si elles sont mises à profit, feront de cet endroit un village vivant et animé.

Place dans la ville

Le village de Vars peut passer inaperçu. Situé à près d'un kilomètre de l'autoroute 417 après la sortie d'Embrun et Vars, le village forme un ensemble sobre, silencieux et bucolique de maisons anciennes récentes. Le village est traversé par deux rues principales. Le chemin Rockdale est relié à l'autoroute 417 et le chemin Buckland traverse la section plus ancienne du village. On peut contourner entière le village en tournant sur le chemin Frank Kenny, qui a été conçu pour la circulation des camions.

Lorsqu'on entre dans Vars, on constate que le village comprend deux parties distinctes. À l'est de Rockdale, on trouve un parc de logements de construction plus récente. La plupart des habitations qui s'y trouvent ont été construites à partir des années 1960, y compris le lotissement Trudeau Meadows, qui a moins de 10 ans, et le lotissement Farista qu'il reste à construire. On trouve également dans la partie est du village, tout près de Rockdale, le parc Alcide Trudeau, le plus grand parc de Vars. Tous les soirs de la saison estivale, le parc fourmille d'enfants qui s'amuse sur les modules de jeux ou qui jouent au basket-ball, au tee-ball et à la balle molle. Durant l'hiver, la patinoire locale est le point central des activités du parc.

À l'ouest de Rockdale se situe la vieille partie du village. Ici, la plupart des habitations ont plus de cent ans. On y trouve deux magasins généraux et la pizzeria. L'école Saint-Guillaume est également située dans l'ouest. Le chemin Buckland, une rue à trois voies bordée de trottoirs, a gardé ses allures de rue principale du village.

Tout juste avant d'arriver à Vars, on passe par la ferme laitière de Joe Welton, une grande exploitation qui donne sur le côté sud du village. À la sortie de la 417, lorsqu'on croise la ferme laitière et qu'on entre dans le village de Vars, on arrive de toute évidence dans un village. Lorsqu'on marche dans le village par une belle soirée de printemps ou d'été et que l'on voit le parc rempli d'activités, les enfants qui jouent devant leur maison et les gens qui prennent le temps de saluer les passants, on sait que le village de Vars n'est pas simplement un endroit où l'on peut habiter, mais un choix de vie.

Les résidents de Vars apprécient grandement son atmosphère de petit village rural, paisible et familial. Ce sont ces attributs qui font de Vars un endroit si spécial. Il se distingue par son sens marqué de la collectivité et par son lien avec l'environnement naturel. L'agriculture, les forêts, les espaces verts et les terres humides forment l'ensemble de son paysage.

Vision: Place dans la ville

- Vars renforcera la fierté de sa population et sera un endroit enviable où les gens voudront y vivre.
- Vars ne favorisera pas le développement économique (incontrôlé), mais plutôt un développement « planifié » et progressif.
- Vars embellira et rajeunira ce qu'elle possède déjà.
- Vars fera le nécessaire pour conserver ses terres agricoles.
- Vars encouragera la protection des terres humides et des forêts.
- Vars limitera la construction d'habitations pour qu'elle ne dépasse pas 10 à 20 nouvelles maisons par année et qu'elles soient bien construites.
- Vars demeurera un village où le coût de la vie est abordable.
- Vars conservera son caractère paisible et tranquille.
- Vars fera valoir l'expression de la population « la perle dans l'huître ».
- Vars restera axé sur la famille en prônant des valeurs familiales profondes.
- Vars mettra en valeur son charme rural distinctif pour attirer les visiteurs et les résidents.
- Vars examinera la possibilité de devenir une collectivité axée sur l'équitation et aménagée à cet effet.

et

La Vision de Vars est celle d'une collectivité vivante, active, rurale et durable, qui est bilingue et ouverte à tous. Comme collectivité, Vars vise à :

- offrir une structure sociale favorable à tous;
- encourager les résidents à réduire leur impact sur l'environnement;
- être un endroit où il fait bon vivre, travailler et jouer;
- préserver le meilleur de la collectivité pour les générations à venir.



Dans cette optique, Vars entend conserver le caractère rural du village et de ses alentours, en protégeant sa beauté naturelle, tout en travaillant pour accroître la viabilité et l'autonomie de la collectivité, de sorte que les résidents puissent y vivre, y travailler et y jouer plutôt que d'avoir à parcourir de longues distances pour obtenir ces services. Vars veut également s'assurer que la collectivité accueille et soutient tous les résidents.

Étant situé près d'Orléans et d'Ottawa, Vars s'autoproclame « la perle dans l'huître » pour ceux qui sont à la recherche d'une collectivité inspirée et familiale, de même qu'un chez-soi abordable.

Profil de Vars

Quelle est l'identité de Vars et de ses résidents? La population de Vars a augmenté lentement au cours des 10 dernières années. Les données du dernier recensement indiquent que la population était de 1 365 habitants en 2006. Il s'agit d'une augmentation de 190 personnes depuis 1996. Les estimations actuelles de la ville prévoient une population d'environ 2 000 habitants en 2031.

Figure 1. Population de Vars, 1996-2006

Voisinage de Vars – Données de planification	Données du recensement de 2001	Census Data 2006
Population Growth		
Population de 1996	1,185	
Population de 2001 (recensement)	1,219	
Population estimée en 2005	1,400	
Population de 2006 (recensement)		1,365
Population estimée en 2011	1,695	1,525
Population estimée en 2021	2,175	1,825
Population estimée en 2031		2,075

Mobilité

Le voisinage de Vars est stable. Les gens qui y vivent ont tendance à y rester. Au cours de la dernière année, 91 % des résidents n'ont pas déménagé et 65 % ne l'ont pas fait depuis les cinq dernières années.

Figure 1: Mobilité

Voisinage de Vars - Données de planification	Données du recensement de 2001	Données du recensement de 2006
Population movement		
% Résidents n'ayant pas déménagé au cours de la dernière année	91%	91.3%
% Résidents ayant déménagé dans la Ville d'Ottawa	6%	5.5%
% Population provenant d'autres pays	0%	0%
% Résidents n'ayant pas déménagé depuis les cinq dernières années	77%	65%
% Résidents ayant déménagé dans la Ville d'Ottawa	12%	24.3%
% Population provenant d'autres pays	0%	0%

Structure par âge

Le recensement indique que la population de Vars est essentiellement composée d'adultes. Les personnes âgées comptent seulement pour 8 % de la population. Ces statistiques peuvent être étroitement liées au fait qu'actuellement Vars n'offre pas de services et de logements pour les personnes âgées. Le recensement indique que le nombre de jeunes et d'enfants à Vars s'élève à 380 (27 %).

Figure 3 : Estimations concernant les personnes âgées

Voisinage de Vars – Données de planification	Données du recensement de 2001		Données du recensement de 2006	
	Nombre	%	Nombre	%
Données démographiques par âge				
Personnes âgées (65 +)	110	9%	115	8%
Adultes (25-64)	735	59%	865	64%
Jeunes adultes (20-24)	70	6%	60	4%
Jeunes (15-19)	80	6%	100	7%
Enfants (0-14)	255	20%	220	16%
Total	1,250	100%	1360	100%

Diversité ethnique

La population de Vars n'est pas diversifiée sur le plan ethnique. Les deux derniers recensements n'ont fait état d'aucune minorité visible déclarée. Le rapport de 2001 a révélé que la population de Vars est bilingue (50 % francophone et 50 % anglophone). Les chiffres ont légèrement changé et la langue maternelle de la population en 2006 était composée à 60 % de francophones et à 40 % d'anglophones.

Figure 2: Diversité ethnique

Voisinage de Vars – Données de planification	Données du recensement de 2001	Données du recensement de 2006
Minorité visible		
% Total de la population	0%	0%
Langue maternelle		
% Anglais	49.5%	58.6%
% Français	48.6%	39.8%
% Néerlandais	0.9%	0%
% Autres	0.9%	1.6%
Total	100%	100%

Revenu familial moyen

Comparativement à l'ensemble des données de la Ville d'Ottawa, la population de Vars est relativement nantie, puisque 55 % des ménages ont rapporté des revenus de plus de 80 000 \$. Ce pourcentage est considérablement plus élevé que la moyenne d'Ottawa qui est de 46,9 %. Le revenu familial moyen a augmenté entre 2001 et 2006 et le nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu a diminué.

Figure 3: Seuil de faible revenu (SFR)

Voisinage de Vars – Données de planification	Données du recensement de 2001	Données du recensement de 2001
Seuil de faible revenu (SFR)		
% Familles sous le SFR	3,3 %	Estimations du SR 2,9
% Personnes de 15 ans et plus sous le SFR	6,6 %	Données de l'AD 4,4

SR = Secteur de recensement AD = Aire de dissémination

Figure 4: Revenu familial

Voisinage de Vars – Données de planification	Données du recensement de 2001		Données du recensement de 2006
Revenu familial			
% Plus de 80 000 \$	52.3%	Estimations du SR	47.4
% Moins de 20 000 \$	4.6%	Estimations du SR	2.5
Recensement du revenu familial moyen	\$83,257		\$73,113
Household income			
% Plus de 80 000 \$	46.9%	Estimations du SR	54,5 %
% Moins de 20 000 \$	8.9%	Estimations du SR	8,4 %
Revenu familial moyen	\$74,117		100 246 \$

SR = Secteur de recensement

AD = Aire de dissémination

En général, la communauté de Vars est bilingue et stable, mais sa croissance est lente.

L'histoire

Préservation de l'histoire

Le patrimoine comprend trois éléments de l'histoire qui, ensemble, en disent long sur les personnes et les collectivités.

- Histoire matérielle – La préservation et l'interprétation des objets et des sites physiques, des artefacts et des documents. Le cénotaphe et les documents historiques de Vars en sont un exemple.
- Histoire naturelle – La préservation et l'interprétation de la nature (ex. : espèces d'oiseaux, de poissons et d'arbre ou écosystèmes) et des sites paléontologiques (étude de la vie du passé géologique : fossiles). Le paysage bucolique de Vars est composé d'exploitations agricoles, de régions boisées et de terres humides qui doivent être protégées.
- Histoire humaine – La recherche, la préservation et l'interprétation des activités humaines du passé, des premières habitations jusqu'à celles d'aujourd'hui. Ces activités comprennent celles des sphères sociale, culturelle, politique et économique, qui forment le passé des individus et des collectivités.

Vision de Vars : Histoire et patrimoine

- Vars mettra en valeur son patrimoine.
- Vars conservera son école, ses églises, son caractère rural et son environnement naturel.
- Vars conservera son patrimoine architectural en encourageant les propriétaires à améliorer et à entretenir leurs biens.
- Vars aura un cénotaphe dont il sera fier.
- Vars encouragera le retour d'une station de train



Cénotaphe

Patrimoine

Le patrimoine de Vars englobe ses bâtiments, son paysage naturel et son histoire de village en milieu rural. S'il n'est pas reconnu et apprécié, Vars risque de perdre son histoire et son âme de village. À la Ville d'Ottawa, on a récemment élaboré des lignes directrices sur la conception des villages ruraux. Ces documents comprennent un certain nombre de lignes directrices qui traitent de l'importance de tous les aspects du patrimoine des villages.

Les lignes directrices soulignent les points suivants :

Lignes directrices 2 : Veiller à ce que les nouveaux aménagements respectent la topographie naturelle des lieux et intègrent les formes du relief telles que les côtes, terrasses, falaises, vallées, affleurements rocheux et cours d'eau. Éviter de modifier le relief du terrain pour faciliter l'aménagement.

Ligne directrice 10 – Veiller à ce que les bâtiments importants, les espaces ouverts, les œuvres d'art public et les autres attraits soient situés à des emplacements bien en vue, comme des terrains d'angle ou encore des terrains sur lesquels aboutit une voie publique ou qui bordent un lieu de rassemblement communautaire. La hauteur, la volumétrie, les éléments architecturaux et l'aménagement paysager devraient être mis à profit pour rehausser l'intérêt visuel des lieux.



Plaque commémorative – Parc Alcide Trudeau

Ligne directrice 12 – Recenser, préserver et revitaliser les points de repère, pôles d'attraction et vues de la collectivité de manière à renforcer l'identité du village et le sentiment d'appartenance à la communauté.

Ligne directrice 13 – Préserver et mettre en valeur des ressources historiques comme les bâtiments et les structures.

Ligne directrice 14 – S'inspirer de l'architecture des édifices historiques du village pour définir le style des bâtiments devant être réaménagés. La prise en compte du contexte historique du village facilite l'intégration des nouveaux aménagements au sein des bâtiments existants.

Ligne directrice 15 – Adapter les vieux bâtiments pour leur assigner de nouvelles utilisations et ainsi préserver l'histoire, le paysage et l'identité du village. Les édifices et les sites historiques qui sont désaffectés devraient être remis en état pour remplir de nouvelles fonctions.

Ligne directrice 16 – Adapter des écoles et églises désaffectées à de nouvelles fins, comme des écoles spécialisées, des bibliothèques, des garderies et des centres communautaires, récréatifs ou de jeunes. De tels bâtiments dont la structure est encore solide et sécuritaire et peut facilement être modifiée se prêtent généralement bien à la réutilisation adaptée.

Ligne directrice 17 – Veiller à ce que les modifications, annexes et rénovations qui touchent des édifices historiques respectent l'échelle et le caractère des bâtiments originaux.

Ligne directrice 18 – Envisager d'utiliser, pour les nouveaux bâtiments érigés dans des secteurs plus anciens et le centre des villages, des palettes de couleurs historiques s'harmonisant à celles des constructions moins récentes. Les couleurs historiques peuvent être de tons riches et neutres inspirés des couleurs d'origine des maisons d'antan et des édifices patrimoniaux qu'on trouve dans les villages.

Les membres du CCC de Vars approuvent les nouvelles lignes directrices sur la conception des villages ruraux et pensent qu'elles répondent à leur intention et à leur désir de préserver le patrimoine de leur village.

Recommandation : Patrimoine

Conclusion	Vars est un village riche en histoire dont les résidents sont très fiers.
Recommandation	□ Que le Sous-comité des affaires sociales de l'Association communautaire de Vars collabore avec les propriétaires locaux afin d'encourager la préservation du patrimoine dans l'ensemble de la collectivité.
Justification	On doit protéger les éléments du patrimoine pour s'assurer que Vars préserve l'environnement de village rural tant apprécié par ses résidents.
Commentaire du personnel	Le personnel de la Section du patrimoine de la Ville d'Ottawa est disponible pour fournir des renseignements concernant les programmes du patrimoine, les politiques de désignation et les questions connexes.

SÉCURITÉ DU VOISINAGE

La majorité des résidents considèrent Vars comme un village sécuritaire. Plusieurs personnes y ayant vécu toute leur vie ont répondu qu'elles avaient toujours trouvé l'endroit sûr. Certains nouveaux résidents ont répondu qu'ils avaient particulièrement choisi de déménager à Vars parce qu'ils ont l'impression d'être plus en sécurité dans un petit village plutôt que dans un centre urbain.

La sécurité concernait les routes, les piétons et le chemin de fer

Le sondage a révélé que la préoccupation la plus fréquente liée à la sécurité concernait les routes, les piétons et le chemin de fer. Étant donné que le sondage faisait suite à un récent accident mortel sur les lignes du chemin de fer du CN, la sécurité à cet égard venait au premier rang des préoccupations des répondants. Ces décès préoccupent les résidents, qui sont également inquiets pour les enfants de Vars ayant été exposés à ces accidents et qui sont peut-être effrayés et traumatisés.

Chemin de fer à Vars



Vars.

Au cours du projet, les membres du CCC ont discuté de ces problèmes entre eux et avec les propriétaires de foyers d'accueil spécialisés. Une activité importante a eu lieu, en grande partie grâce à un membre dévoué du CCC qui s'est chargé d'organiser une séance de nettoyage collectif de concert avec les résidents des foyers d'accueil. Cette première initiative conjointe entre les trois foyers d'accueil et les résidents du village s'est terminée par une célébration très émouvante à l'école, le samedi matin, en novembre.

Vision Sûreté et sécurité

- Vars encouragera les déplacements sécuritaires dans le voisinage.
- Vars améliorera la sûreté et la sécurité des parcs et des sentiers.
- Vars mettra l'accent sur Rockdale et l'améliorera pour en faire sa rue principale, de même que pour promouvoir la sécurité et réduire la vitesse.
- Vars continuera à faire l'éducation de la population en matière de sécurité routière.
- Vars établira clairement ses limites pour mettre en valeur le message « vous êtes dans un village ».
- Vars collaborera avec les foyers d'accueil spécialisés pour assurer la sécurité de tous.
- Vars travaillera au maintien et à l'amélioration de la sécurité dans les zones scolaires.

Les foyers d'accueil spécialisés

Un des principaux sujets récurrents au début du processus concernait les trois foyers d'accueil spécialisés de Vars. Les villageois et les quelque 100 résidents entretenaient une relation difficile. Il n'y pas si longtemps, on se préoccupait du fait que des résidents des foyers d'accueil spécialisés mendiaient, vandalisaient et flânaient. La proportion de résidents vivant en foyer d'accueil est effectivement élevée dans le quartier de

Au cours de la dernière année, les craintes de tous se sont apaisées et, bien que les problèmes ne soient pas tous réglés, le ton est positif et les relations s'améliorent considérablement.

Le crime et le vagabondage chez les jeunes

Le crime et le vagabondage chez les jeunes sont toujours au cœur des préoccupations à Vars. On a signalé un présumé trafic de drogues et des agressions de passants dans le parc Alcide Trudeau. Les discussions avec les agents de police concernant cette situation laissent croire que même si bien des résidents savent qui sont les délinquants du parc, Vars étant un petit village, la plupart refusent de dénoncer les « enfants de leurs voisins ».

Le groupe croit que la collectivité doit prendre ses responsabilités et qu'en particulier, les parents doivent savoir ce que leurs enfants font. De plus, le Service de police d'Ottawa affirme qu'il doit être informé d'un problème afin d'agir pour y remédier. Il importe de signaler les activités criminelles. En général, les statistiques du Service de police d'Ottawa sur la criminalité relèvent relativement peu d'introductions par effraction et de voies de fait (annexe 1).

En allant de l'avant, la collectivité croit que sa taille est un atout qui lui permettra de surmonter tous ses problèmes. Ensemble, les groupes comme le Club Optimiste et l'Association communautaire ont un rôle à dans la prestation d'activités sportives et sociales pour tous les membres de la collectivité. En outre, l'agente de police communautaire a clairement indiqué qu'elle ne rien faire dans le cas des incidents qui n'ont pas signalés. Elle encourage fortement les résidents appeler lorsqu'ils sont inquiets ou lorsqu'ils sont témoins d'un évènement suspect ou préoccupant.



petite
jouer
peut
été
à

l'Association communautaire

Au début du projet de l'initiative de planification de voisinage de Vars, l'Association communautaire n'était pas active dans la collectivité. Grâce à l'initiative du CCC, l'Association communautaire a été rétablie et a repris du service. Ce genre d'organisations contribue grandement au renforcement de la cohésion de la collectivité et à l'amélioration de la sécurité pour tous.

Recommandations : Sécurité du voisinage

Conclusion

La collectivité de Vars s'estime en sécurité. Des problèmes ont parfois eu lieu, comme ceux liés aux jeunes dans le parc, au vol, à la sécurité sur le chemin de fer et la circulation; toutefois, les statistiques révèlent que la collectivité est relativement en sécurité. Le Service de police d'Ottawa indique qu'il est possible que certains évènements n'aient pas été signalés.

- Recommandations**
- ❑ Que l'on continue de rappeler aux résidents de Vars l'importance de signaler toute éventuelle activité criminelle au Service de police d'Ottawa, et de leur fournir les coordonnées des bonnes personnes-ressources.
 - ❑ Que les documents d'information sur la sécurité ferroviaire soient distribués régulièrement dans les écoles et à tous les résidents.

Justification

Le signalement d'activités au Service de police d'Ottawa leur permet de cibler les principaux secteurs problématiques et d'agir. Des trains passent par le centre du village de Vars à haute vitesse en raison du chemin de fer du CN tout près des écoles, des foyers d'accueil spécialisés et des résidents. Le chemin de fer entraîne régulièrement des décès dans ce village et des efforts doivent être déployés pour éviter les risques de décès et de blessures.

Commentaire du personnel

Le Service de police d'Ottawa renseigne la population au moyen de différentes campagnes d'information. Les résidents peuvent également consulter les livres sur la sécurité ferroviaire. L'agente de police communautaire encourage les résidents à signaler les incidents pour qu'ils puissent en faire le suivi.

INSTALLATIONS ET SERVICES COLLECTIFS

Les installations et les services communautaires situés dans le village de Vars et dans la région avoisinante sont grandement appréciés des résidents. La liste de ces services et de ces installations est toutefois courte. Elle comprend :

- le Centre Bearbrook
- le service de Bibliobus
- l'école Saint-Guillaume
- le cénotaphe
- la caserne de pompiers
- le pavillon du parc Alcide Trudeau

La population apprécie grandement ces installations publiques, mais elle reconnaît quand même qu'il manque certains éléments dans leur village.

Les installations

Les résidents sont particulièrement préoccupés par le fait qu'il n'y a pas de centre communautaire fonctionnel. Étant donné la géographie de la région, on s'attend à ce que le Centre communautaire Bearbrook, situé au coin des chemins Forced et Devine, desserve le village de Vars. Il s'agit d'un bâtiment carré en briques d'un étage qui comprend une grande salle de réunion, une cuisine et des toilettes. On y trouve également le terrain de planches à roulettes.

L'utilisation de ce bâtiment est actuellement restreinte. Certains trouvent qu'il est trop loin du centre du village et que les résidents ne peuvent pas y avoir accès facilement. D'autres trouvent qu'ils n'ont aucune raison de s'y rendre, puisqu'on n'y offre pas de programmes d'activités. Un examen sur l'utilisation du centre durant la dernière année a permis de constater qu'on s'y rend surtout pour des services religieux, un dîner-causerie mensuel pour un groupe de personnes âgées, des parties de jeux de cartes hebdomadaires pour les personnes âgées et une fête ou une réception de funérailles à l'occasion. Proportionnellement, on utilise le bâtiment surtout pour des réunions religieuses. Au cours de la dernière année, les recettes de location du bâtiment se sont élevées à 9 271 \$.

Vision: Installations et services collectifs

- Vars améliorera l'accès aux aliments frais locaux et se penchera sur la possibilité d'implanter de nouveaux magasins dans le village.
- Vars favorisera l'accès aux soins de santé publique.
- Vars examinera la possibilité d'accroître les activités de loisir offertes.
- Vars examinera la possibilité de réintroduire les principaux services collectifs comme : la pharmacie, le bureau de poste, les comptoirs de services (vidéo, magasin d'alimentation naturelle).
- Vars améliorera l'Association communautaire de Vars ainsi que le Club Optimiste et renforcera leur autonomie.
- Vars examinera la possibilité de favoriser les options de garderie.
- Vars examinera les options de logement et d'activité pour les personnes âgées afin de les encourager à rester dans le village.

Centre communautaire Bearbrook



On a également discuté de l'utilisation de l'école comme lieu de rassemblement. Actuellement, les administrateurs de l'école entretiennent une très bonne relation de coopération avec la population. Le gymnase est utilisé presque tous les soirs par des groupes de Vars à peu de frais ou gratuitement pour des activités sportives, des soupers spaghetti, des films, du volleyball et d'autres activités d'animation. Il est également utilisé par des groupes provenant d'autres quartiers avoisinants, ce qui le rend moins disponible pour les résidents de Vars. Malheureusement, les données sur l'utilisation actuelle n'étaient pas disponibles pour les mois de la saison estivale.

École Saint-Guillaume



Le pavillon du parc Alcide Trudeau comprend deux vestiaires, un petit bureau et une cuisine. Ce bâtiment est essentiellement utilisé durant l'hiver lorsque la patinoire est en fonction. On utilise aussi cette installation pour la Fête du Canada, un tournoi de balle durant l'été et les réunions occasionnelles des organisateurs de la ligue de balle molle. Pendant la dernière année civile, le centre n'a été réservé que pendant 11 jours pour la tenue de ces activités.

Beaucoup de discussions ont eu lieu au sein du CCC au sujet de la situation actuelle et des éventuelles approches pour améliorer cette situation. Plusieurs membres du CCC ont maintenu catégoriquement qu'un nouveau centre communautaire était nécessaire dans le village même. D'autres trouvaient qu'une rénovation du centre communautaire actuel serait un compromis nécessaire. Les commentaires du personnel de la Ville laissent croire que l'établissement d'un nouveau centre communautaire ne serait pas garanti et que la Ville ne financerait pas l'aménagement de ce genre d'installation dans un avenir proche.

Les membres du CCC ont discuté d'un certain nombre de problèmes et d'options, lors d'une réunion organisée à ce sujet. Tous se sont entendus sur le fait que Vars a besoin d'un centre communautaire fonctionnel qui réponde aux besoins de sa population. On considère que ce type d'installation est essentiel à la revitalisation et à la pérennité de l'esprit de solidarité de Vars. Tous étaient convaincus que Bearbrook ne répond pas aux besoins des résidents, que ce soit en raison de la distance, du fait qu'il n'y a actuellement aucun programme d'activités offert, qu'il n'y a pas de gymnase ou en raison d'une combinaison de ces facteurs.

Le groupe a conclu qu'il serait nécessaire de réaliser plus d'études pour déterminer quelle serait l'approche la plus appropriée et la plus efficace pour répondre aux besoins de la population. Les membres souhaitaient ardemment prendre la meilleure décision et la plus durable qui soit, et ils ont estimé qu'ils devaient mieux comprendre les lacunes et les besoins. Ils ont déclaré qu'ils tenaient d'abord et avant tout à prendre la bonne décision et à utiliser à bon escient les ressources de la Ville et de la collectivité, qu'il s'agisse d'argent ou d'énergie.

Le CCC a jugé qu'il serait prudent de demander à la Ville de collaborer (par l'entremise du groupe de planification de voisinage) à la réalisation d'une enquête et d'une évaluation exhaustives des besoins de la

population. On doit acquérir une compréhension profonde du genre de programmes et d'installations qui font défaut à la collectivité et dont elle a besoin. Voici les options possibles :

- 1) Rénover et améliorer Bearbrook.
- 2) Examiner la possibilité de construire un petit centre communautaire dans le parc Alcide, là où les pavillons actuels sont situés.
- 3) Acheter un terrain et construire une nouvelle installation.
- 4) Organiser un partenariat public-privé avec le conseil scolaire.
- 5) Agrandir la caserne de pompiers pour y ajouter un lieu communautaire, y compris un gymnase.

le pavillon du parc Alcide Trudeau

Le financement est essentiel à toutes ces options. Bien que la Ville sera peut-être en mesure de contribuer à une option de réaménagement, toutes les autres solutions exigeraient probablement une bonne dose de créativité en ce qui concerne le financement. Le CCC a convenu que la meilleure solution consistait en l'instauration d'une taxe, à moins qu'on ne débloque d'autres fonds pour les nouvelles infrastructures ou qu'on ne trouve une autre source de financement. Toutefois, le CCC a reconnu qu'en dehors de leur petit groupe, l'ensemble de la population pourrait être très peu favorable à un prélèvement d'une taxe. Encore une fois, l'Association communautaire de Vars aimerait que la Ville collabore avec eux à la réalisation d'une enquête et d'une évaluation des besoins de la collectivité et des initiatives qu'elle souhaite appuyer.



Tous les membres du CCC tiennent profondément à faire le nécessaire pour prendre la bonne décision pour l'ensemble de la population, ce qui est très caractéristique de cette collectivité.

La section suivante traite des installations actuelles et cible celles que les résidents de Vars aimeraient voir dans leur village:

- un centre communautaire
- Écoles
- Garderie
- Personnes âgées
- Jeunes
- Santé publique
- Foyers d'accueil spécialisés
- Bureau de poste
- Bibliothèque

Recommandation : – Accès à un centre communautaire

Conclusion	Vars n'a pas accès à un centre communautaire fonctionnel. Les activités pour les enfants et les jeunes sont limitées.
Recommandation	<ul style="list-style-type: none">❑ Que l'Association communautaire de Vars et le personnel de la planification de voisinage de la Ville d'Ottawa collaborent dans le but de trouver la meilleure solution pour doter le voisinage de Vars d'un centre communautaire accessible et bien équipé, idéalement plus près du centre du village.
Justification	<p>Le Centre communautaire Bearbrook est relativement éloigné du cœur du village et les installations ne sont pas équipées pour qu'on y pratique des activités et des sports à l'intérieur. Bien qu'il soit actuellement à la disposition des résidents, le gymnase de l'école locale est toujours réservé durant la semaine en raison des différentes activités sportives et d'animation qui y sont organisées. L'accès à ce lieu pourrait être refusé si on apportait des changements à la gestion ou aux politiques. En aménageant un centre communautaire disponible et facilement accessible, le village pourrait promouvoir plus d'activités pour ses résidents comme la danse, la musique, le théâtre, etc.</p> <p>La population met à profit le pavillon du parc Alcide Trudeau en utilisant son vestiaire pour la patinoire, ses toilettes pour la balle molle et sa cuisine pour les activités spéciales, mais elle ne dispose pas d'une salle de réunion fonctionnelle.</p>
Commentaire du personnel	À l'heure actuelle, on ne prévoit pas construire une nouvelle installation dans le village de Vars. Les politiques sur les besoins en matière d'installations ne visent pas la conception d'un nouveau centre communautaire pour Vars. On s'attend à ce que le village de Vars utilise le Centre communautaire Bearbrook. On étudiera les options de rechange, s'il ne répond pas aux besoins.

Recommandation : Écoles

Conclusion	L'école Saint-Guillaume est un élément essentiel au maintien du développement des jeunes et de l'unité de la collectivité, sans égard à la langue parlée.
Recommandation	<ul style="list-style-type: none">❑ Que la collectivité continue à appuyer l'essor, le développement et la revitalisation de l'école Saint-Guillaume.❑ Que l'école continue d'offrir des locaux abordables pour les activités d'animation et les programmes d'activités après les heures de cours et durant les fins de semaines.
Justification	L'école est le cœur d'un village. Comme on a pu le voir dans les quartiers avoisinants (Sarsfield, Carlsbad Springs et Cumberland), la réduction des effectifs et la fermeture éventuelle de leurs écoles locales ont causé la perte de leur sens de la collectivité. Sans les établissements scolaires, nos jeunes se disperseraient tout simplement sans avoir de sentiment d'appartenance à la collectivité.

Commentaire du personnel L'école Saint-Guillaume s'est avérée un lieu très accueillant pour les activités d'animation et les programmes récréatifs. On s'attend à ce que ces bonnes relations se poursuivent. Un accord réciproque a été conclu avec les conseils scolaires et la Ville pour faciliter ces démarches.

Recommandation : Garderie

Conclusion Les services de garde d'enfants offerts par les programmes scolaires et les fournisseurs privés de Vars sont limités.

Recommandation Que la collectivité collabore avec les responsables des programmes scolaires pour étudier la possibilité d'élargir le programme de garde d'enfants du préscolaire, y compris augmenter la flexibilité des horaires pour répondre aux besoins des parents qui parcourent de longues distances.

Justification Il s'agit-là d'une véritable occasion d'étendre les services de garde de jour pour enfants en agrandissant l'école ou en utilisant d'autres installations (comme le Centre communautaire Bearbrook) non seulement pour desservir les résidents, mais aussi pour attirer la population de l'extérieur qui nécessite des services fiables dans un environnement sécuritaire et rural.

Commentaire du personnel Le conseil scolaire devra établir l'espace disponible dans l'école pour l'expansion des services de garde d'enfants. Si de l'espace est disponible, tout le monde devra passer par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse pour obtenir un permis de programme préscolaire. La *Loi sur les garderies* pourrait exiger des rénovations sur les lieux pour accueillir les enfants d'âge préscolaire. Il peut s'avérer utile de trouver une garderie qui accepte d'offrir ses services. Les frais de ce genre de programme incluent la location des locaux, les salaires, l'équipement d'apprentissage et les rénovations de l'équipement (lave-vaisselle, réfrigérateur, four, etc.), la nourriture, les jeux à l'extérieur, les horaires. La prudence est de mise : il faut veiller à ce que les nouveaux programmes commencent en septembre de chaque année. Il faut aussi tenir compte des obstacles suivants : il n'y a aucune subvention pour frais de garde pour l'instant et on ne prévoit aucun financement des immobilisations pour 2009 et 2010. Le financement des immobilisations, lorsqu'il est disponible, est accordé aux organismes de garde d'enfants sans but lucratif qui sont en fonction depuis au moins deux ans. Parmi les occasions à surveiller, mentionnons que le premier ministre de l'Ontario a récemment annoncé le lancement, en 2010, de services d'apprentissage à temps plein pour les enfants de quatre et cinq ans de l'Ontario. Le gouvernement devrait fournir de plus amples renseignements sur le financement et la mise en phase progressive à l'automne 2009.

Recommandation : Personnes âgées

Conclusion En 2006, près de 8 % de la population de Vars était âgée de plus de 65 ans et 21 % de la population aura plus de 65 ans dans 10 ans. Vars fait partie des quelques municipalités qui ne possèdent pas de résidence pour personnes âgées. Dans le passé, trois établissements étaient disponibles pour les personnes âgées, mais depuis, ils ont été convertis pour accueillir les citoyens nécessitant des soins spéciaux.

- Recommandations
- ❑ Que l'on étudie la possibilité d'établir une résidence pour personnes âgées.
 - ❑ Que l'on encourage des promoteurs à construire des résidences pour personnes âgées au centre du village.
 - ❑ Qu'on réalise une évaluation des besoins, des futures demandes démographiques et des terrains disponibles pour la construction d'un établissement de soins de longue durée ou d'une maison de retraite.

Justification

À mesure que la population vieillit, les résidents veulent continuer à vivre à Vars dans une résidence pour personnes âgées. Ce genre d'installation générerait des revenus à Vars, créerait des emplois et favoriserait l'essor d'autres petites entreprises de soutien.

Commentaire du personnel

Le personnel a mis le CCC en contact avec Jamie Burr, un spécialiste dans le domaine des logements pour personnes âgées, qui travaille actuellement à contrat pour Centraide. M. Burr a participé à une réunion et a fourni de la documentation au CCC au sujet des politiques et des processus liés à l'établissement d'une nouvelle résidence pour personnes âgées dans une municipalité. M. Burr est disponible pour offrir son aide et fournir des renseignements au besoin.

Recommandation : Jeunes

Conclusion

Bien qu'il ait actuellement quelques programmes pour les jeunes dans la collectivité, principalement des programmes d'activités sportives, ceux-ci sont limités et saisonniers.

- Recommandations
- ❑ Que l'on lance une programmation pour les jeunes à Vars.

Commentaire du personnel

On doit établir un comité pour les jeunes, peut-être par l'entremise de l'Association communautaire de Vars, qui pourrait nous aider à connaître les souhaits et les préoccupations des jeunes et à prendre des mesures pour leur offrir des services et des activités selon leurs besoins en les consultant régulièrement au moyen de groupes de discussion et de sondages.

Recommandation : Santé publique

Conclusion	Il n'y a pas d'établissement de santé de soins primaires à Vars, ce qui nuit au bien-être des enfants et des personnes âgées.
Recommandation	<ul style="list-style-type: none">❑ Vars favorisera l'accès aux services de santé publique. Les services de soins infirmiers et de pharmacie seront invités à s'installer dans le village pour venir en aide aux jeunes familles et aux personnes âgées, particulièrement ceux dont l'accès aux transports est restreint.
Justification	Les personnes âgées dont l'accès aux services de soutien et de transport est limité profiteraient d'un meilleur accès aux soins de santé, ce qui favoriserait les visites régulières chez un fournisseur et mènerait à une meilleure santé. Les personnes qui ne savent pas à quels services de soins à domicile elles pourraient être admissibles peuvent obtenir des renseignements sur les autres services offerts aux personnes âgées. Puisqu'en ce moment la mise sur pied de tels projets à Vars n'offrirait que des avantages économiques limités, un programme de santé publique municipal ou provincial, comme une initiative de projet pilote rural, faciliterait le soutien nécessaire à une résidence pour personnes âgées, créerait quelques emplois locaux et entraînerait d'éventuelles retombées économiques.
Commentaire du personnel	Monique Traversy, infirmière en santé publique, a participé à toutes les réunions de Vars. Elle a joué un rôle déterminant en renseignant la population et en préconisant la mise sur pied de nouveaux programmes. Il serait possible d'établir un Centre de la petite enfance à Vars. Le concept visant à établir une pharmacie et des services médicaux à Vars est admirable, quoique ces services doivent répondre à la demande du marché et qu'ils exigent l'appui d'un certain nombre de citoyens.

Recommandation : Foyers d'accueil spécialisés

Conclusion	Il y a trois foyers d'accueil spécialisés à Vars. De tous les quartiers de la ville, le village a actuellement le ratio clients de foyer d'accueil/citoyens le plus élevé, ce qui cause parfois des problèmes.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none">❑ Que les gestionnaires des foyers d'accueil spécialisés jouent un rôle plus attentif en supervisant leurs résidents et en les encourageant à adopter un bon comportement de voisinage et que les gouvernements provincial et fédéral, par l'entremise du sous-comité de l'Association communautaire de Vars, s'assurent qu'il n'y aura pas d'autres foyers d'accueil spécialisés dans le Grand Vars.❑ Que des services de soutien, en collaboration avec la Ville et le ministère, soient offerts aux clients des établissements de soins en ce qui concerne la formation en cours d'emploi, l'emploi, les loisirs, les transports, l'application des lois et les services de santé publique.❑ Que l'Association communautaire de Vars établisse un comité permanent pour faciliter et maintenir la communication et les dialogues permanents entre les résidents de Vars et les gestionnaires des foyers

d'accueil spécialisés.

- Que la Ville d'Ottawa appuie la restriction concernant l'ouverture de nouveaux foyers d'accueil spécialisés à Vars. En tant que village ayant environ _____ terrains et dont la population est de près de 800 résidents, le nombre de terrains à vocation résidentielle est très élevé. Bien que Vars apprécie et soutienne les établissements actuels de son village, les élus sont d'avis qu'un petit village peu accueillir ce type d'établissements qu'en nombre limité. Le village a particulièrement besoin de logements pour personnes âgées et souhaiterait que l'établissement de futures résidences leur soit exclusivement réservé. Afin d'assurer la diversité des aménagements de terrains à Vars et la possibilité que les résidents y vivent leurs vieux jours, le village demande l'approbation d'un moratoire sur les nouveaux établissements de soins à moins qu'il ne soit précisément indiqué qu'ils sont destinés aux personnes de 65 ans et plus.

Justification

La communication permanente et la résolution de problème sont essentielles à la préservation d'un environnement harmonieux pour tous. Le sous-comité des affaires sociales collaborera avec les gestionnaires des foyers d'accueil spécialisés pour assurer une communication permanente.

Commentaire du personnel

Le CCC a rencontré Joan McGirr de la coordination des établissements de soins et Mark Spas (coordonnateur, Soins aux résidents) a fourni des renseignements sur les différents niveaux de programmes offerts dans les foyers de soins spéciaux et les programmes subventionnés de la Ville. Les résidents des programmes subventionnés de la Ville n'obtiennent pas le même niveau de soutien.

Les membres de la collectivité ont indiqué que les exploitants leur avaient fourni des renseignements sur leurs établissements et qu'ils les avaient encouragés à les joindre s'ils avaient des questions. Joan et Mark appuient l'idée du dialogue permanent entre les exploitants et la population.

L'expansion des foyers de groupe est fondée sur les besoins, qui sont normalement déterminés par la collectivité, les différents ordres de gouvernement et les organismes participants. Il ne semble pas y avoir un besoin d'expansion à Vars.

Le personnel de la Ville a fourni des renseignements utiles sur les lignes directrices, les règlements municipaux et les règlements de toute sorte concernant les différents établissements de soins et d'hébergement. Bien que l'on fasse souvent référence aux trois grands établissements de Vars comme des foyers de groupe, ils sont en fait des foyers d'accueil spécialisés. Comme tels, ils doivent se conformer aux règlements qui s'appliquent aux établissements de groupe institutionnels. Le nombre de foyers d'accueil spécialisés qui desservent la population ayant des besoins spéciaux à Vars est élevé, ce qui pourrait justifier une étude de la région semblable à celle réalisée à Sandy Hill. Il peut-être justifié dans certains cas de limiter le nombre de foyers de groupe dans un village et ce genre de directive doit être approuvée par le Conseil.

Recommandation : Bureau de poste

Conclusion	Bien qu'il ait un service de cueillette à Vars pour les livraisons de colis, les résidents doivent se rendre à Navan ou à Embrun pour leurs activités postales depuis la fermeture du bureau de poste.
Recommandation	<input type="checkbox"/> Que le Comité du développement économique de l'Association communautaire de Vars étudie la possibilité de rouvrir un comptoir postal dans le village.
Justification	L'ancien bureau de poste de Vars était situé là où se trouve maintenant la case postale. Sa fermeture a eu des répercussions néfastes sur les clients qui doivent désormais parcourir 16 km pour avoir accès à un comptoir postal. Le magasin local vend actuellement des timbres et offre un service de cueillette pour certains colis, mais on y ne dispose pas d'un espace suffisant pour agrandir et desservir une collectivité croissante. La réouverture du bureau de poste aiderait ceux qui n'ont pas accès à des transports adéquats ou réguliers pour se rendre aux services postaux.
Commentaire du personnel	La Société canadienne des postes a indiqué qu'en général elle ne construisait plus de nouveaux bureaux de poste. On ne pourrait établir un comptoir postal que dans une entreprise existante dans une région où il y a une demande. Les entreprises intéressées devront être recensées. La possibilité d'ouvrir un comptoir pourrait être étudiée, si on présentait une demande (de concert avec Postes Canada) et si on trouvait un emplacement. La principale difficulté à ce stade-ci sera d'établir de bons liens à Postes Canada et de leur demander d'évaluer le village pour déterminer s'il y a une demande pour un comptoir postal. Les coûts et la durée de la mise en œuvre de cette opération ne sont pas clairement définis, mais, pour aller de l'avant, il pourrait être nécessaire d'établir des relations sur le plan politique (le ministre John Baird est responsable de Postes Canada).

Recommandation : Bibliothèque

Conclusion	Les résidents reçoivent la visite du Bibliobus de la Ville d'Ottawa toutes les semaines. La collectivité a demandé une structure plus permanente ainsi qu'une expansion des services.
Recommandation	<input type="checkbox"/> Que la Bibliothèque publique d'Ottawa entreprenne une étude sur l'utilisation du Bibliobus et des autres services de bibliothèque pour veiller à ce que les besoins de la population soient satisfaits. Il y aurait aussi lieu de se pencher sur la possibilité de construire une bibliothèque permanente à Vars.
Justification	Ce lieu pourrait aussi être utilisé comme établissement d'enseignement pour les programmes de formation continue, les séminaires pour les jeunes et les adultes, les activités pour les personnes âgées, les activités de groupe pour les résidents, les soins de santé, services d'accès à Internet, etc.

Commentaire du personnel

La dernière étude de planification de croissance de la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) a été réalisée en novembre 2006, mais n'abordait pas les problèmes de croissance rurale. Cependant, la BPO prévoit l'élaboration d'un plan directeur d'établissements, ce qui permettrait à la bibliothèque d'échelonner les futurs aménagements sur une période de 10 à 20 ans. Ce plan tiendrait compte des besoins des milieux ruraux et urbains. Ce plan directeur sera mis en place au cours de 2010. Avant de déterminer si une bibliothèque devrait ou non être construite à Vars ou à un autre endroit, on doit obtenir une confirmation de la croissance et la recommandation de construire une installation. De plus, on doit obtenir le financement des immobilisations ainsi qu'un fonds d'exploitation pour une nouvelle installation. On devra ensuite tenir compte du mécanisme de prestation des services approprié (service de Bibliobus, kiosque, etc.) pour répondre aux besoins de la population. Rappelons que les responsables de la BPO examinent le service de Bibliobus et pensent à d'autres façons de combler les besoins en matière de services. Par exemple, on a récemment lancé un programme pilote de kiosque pour Hunt Club. Personne-ressource de la bibliothèque : Danielle McDonald, directrice, opérations et installations de la bibliothèque

PLANIFICATION DES URGENCES

Les cas d'urgence existent. Les résidents de Vars devraient se préparer à peut-être vivre un des cas suivants :

- Pannes de courant
- Tempêtes hivernales violentes
- Tremblements de terre
- États d'urgence dus de la chaleur
- Éclosions de maladies infectieuses
- Contamination du réseau d'aqueduc
- Déversements ou rejets de produits chimiques dangereux

Vision: Planification des urgences

- Vars établira et maintiendra la planification des mesures d'urgence et les mesures de secours en cas de catastrophe.
- Vars encourage tous les résidents et tous les villages à être prêts.
- Vars distribue information à tous les

Plus les résidents sont préparés à affronter un cas d'urgence, plus la Ville est en mesure d'y réagir et de les aider. La Ville d'Ottawa offre « Êtes-vous prêts », un programme qui mise sur un réseau de responsables et d'organismes locaux ainsi que de particuliers pour présenter des ateliers de planification d'urgence, afin de sensibiliser les résidents à la façon dont ils peuvent se préparer pour une situation d'urgence. Des spécialistes de la planification d'urgence de la Ville d'Ottawa forment des bénévoles pour qu'ils présentent des ateliers.

Les objectifs du programme visent à informer les résidents sur la planification des urgences, à mieux les sensibiliser à la façon de se préparer à une situation d'urgence et à accroître leur autonomie dans de tels cas.

Le Bureau de gestion des mesures d'urgence fournit des documents sur la planification des urgences et offre des ateliers de groupes. Le CCC a assisté à une séance d'information et l'Association communautaire de Vars s'est engagée à partager l'information qu'elle reçoit. On peut obtenir de plus amples renseignements au Bureau de gestion des mesures d'urgence de la Ville.

Recommandation : Planification des urgences

Conclusion	La collectivité n'a pas encore entrepris de processus de sensibilisation pour encourager les résidents à préparer leurs ménages et leurs entreprises en cas d'urgence.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none">❑ Que le Bureau de gestion des mesures d'urgence distribue des documents à tous les ménages de Vars.❑ Que l'Association communautaire de Vars encourage la planification des urgences chez les résidents au moyen du site Web et de réunions.❑ Que les foyers d'accueil spécialisés se dotent d'un plan d'intervention en cas d'urgence et qu'ils le mettent en pratique.❑ Que les agriculteurs tiennent compte dans leur plan d'intervention en cas d'urgence de leur situation particulière en ce qui concerne la sécurité du bétail et la production des aliments.
Justification	La Ville d'Ottawa encourage tous les résidents et tous les villages à être prêts.
Commentaire du personnel	Bien que le Bureau de gestion des mesures d'urgence ait la responsabilité de promouvoir l'importance des plans d'intervention en cas d'urgence et de sensibiliser les résidents et les propriétaires d'entreprise à cet égard, ces

derniers ont la responsabilité de se préparer ainsi que de rédiger et de mettre en pratique leur propre plan. Le Bureau de gestion des mesures d'urgence offre des suggestions et il revient ensuite à tous les résidents et toutes les organisations d'établir leur propre plan. Les foyers font partie du plan de la santé publique en cas de pandémie et de la liste d'urgence des situations concernant la santé.

Le plan du Bureau de gestion des mesures d'urgence stipule ce qui suit :

- Services communautaires et de protection – À discuter avec les gouvernements provincial et fédéral.
- Service de l'urbanisme, du transport en commun et de l'environnement Alcide à la recherche d'endroits et d'exploitations agricoles pour y loger le bétail.
- Services et Travaux publics – S'occupent de fournir des véhicules.

Le Bureau des affaires rurales participe aux communications, à l'extension des services à la population, aux activités de liaison, etc. qui peuvent être nécessaires pour aider les résidents de Vars à se renseigner sur les urgences et à se préparer en prévision de celles-ci.

PARCS ET ESPACES VERTS

Comme il est situé en milieu rural, le village de Vars est entouré d'espaces verts, dont la plupart sont des terres agraires. Le parc Alcide Trudeau (pavillon) et le Centre communautaire Bearbrook, où se trouve le terrain de planches à roulettes, sont les deux parcs qui desservent Vars. Le parc Alcide Trudeau est occupé en grande partie par des terrains de balle, le nouveau terrain de jeux et la patinoire. Le Centre communautaire Bearbrook est moins utilisé parce qu'il est plus éloigné.

Les résidents apprécient les deux installations, bien qu'ils aient relevé la possibilité d'y apporter quelques améliorations. De plus, comme on le mentionne ci-dessous, les résidents ont la forte impression qu'en ce moment aucune des deux installations ne répond à leurs besoins.

Parc Alcide Trudeau et pavillon

Le parc Alcide Trudeau est situé près du chemin Rockdale au centre de Vars. Ce parc sert de centre récréatif pour la population et comprend deux terrains de balle ainsi qu'une patinoire extérieure, des paniers de basketball, une structure de jeux et un pavillon.

Le pavillon a été gravement endommagé par un incendie en 2007 et a donc été rénové en 2008. Il comprend une cuisine, une salle de bains, un petit bureau et des vestiaires. Le pavillon est géré par l'Association communautaire de Vars et il est utilisé toute l'année. Le parc Alcide Trudeau ne peut être agrandi en raison des maisons qui l'entourent. Certains résidents qui habitent dans le périmètre du parc se sont plaints des activités des jeunes ainsi que du bruit et de la pollution lumineuse produite par le terrain de balle durant l'été.



Parc Alcide Trudeau

Vision : Espaces verts et espaces naturels

- Vars favorisera des modes de vie sains et actifs.
- Vars examinera la possibilité d'offrir un jardin communautaire.
- Vars améliorera et entretiendra le cénotaphe.
- Vars examinera la possibilité d'offrir plus d'espaces de stationnement dans le village.
- Vars travaillera à la réduction de son empreinte de carbone.
- Vars s'efforcera de devenir une collectivité durable.

Centre communautaire Bearbrook et terrain de planches à roulettes

Le Centre communautaire Bearbrook est situé au coin des chemins Forced et Russell, environ à 2 km au nord du village de Vars, et les résidents ne peuvent s'y rendre à pied. L'aire de stationnement de l'installation sert de parc-o-bus durant la semaine. Des groupes de personnes âgées utilisent régulièrement le centre communautaire durant la semaine pour des réunions et des parties de cartes.

En 2005, on a installé un terrain de planches à roulettes dans le coin sud de l'aire de stationnement. Ce terrain de planches à roulettes devait d'abord être situé au parc Alcide Trudeau, mais on a déterminé que cet

emplacement n'était pas approprié étant donné l'espace limité et les craintes exprimées par les résidents, qui habitent tout près du parc, concernant le bruit et les comportements que cela pourrait engendrer.

Le fait que le terrain de planche à roulettes soit situé au Centre communautaire Bearbrook signifie qu'il n'est pas aussi utilisé qu'il le serait si on l'avait aménagé au centre du village. Les jeunes qui vont dans le parc s'y font généralement conduire par leurs parents, dont certains attendent sur les lieux et d'autres quittent pour y revenir.



Centre communautaire Bearbrook – Terrain de planches à roulettes

Recommandation : Les terres humides environnantes

Conclusion Les résidents craignent de perdre leurs espaces verts auxquels ils sont habitués, en raison de nouveaux projets d'habitation au cœur du village. Bien que les terres agricoles soient encore utilisées à ces fins, les résidents sont préoccupés par le fait que les terres humides environnantes pourraient être mises en danger et ne pas être protégées.

Recommandation On recommande que la construction de nouvelles maisons soit limitée à un maximum de 150 habitations pendant les 10 prochaines années, que le développement se fasse graduellement et que la préservation des terres humides et l'aménagement des terres agricoles prennent en considération la préservation de l'environnement.

Justification Les résidents sont réalistes et ont conscience que la faune et la flore des terres environnantes se dégradent en raison de l'expansion domiciliaire. Les aménagements doivent respecter l'environnement naturel.

Commentaire du personnel Les responsables du Bureau des affaires rurales croient que Vars pourraient tirer avantage de la mise en place d'un plan de conception communautaire (PCC) par la Direction de l'élaboration de politiques et de l'esthétique urbaine (DEPEU). Un PCC permettrait d'avoir une vue d'ensemble de ces éléments, plutôt que de les aborder séparément. DEPEU : les terres humides à l'intérieur des limites du village ne sont pas évaluées. Une évaluation exigerait la permission du ou des propriétaires. Si les terres humides n'ont pas d'importance à l'échelle provinciale, il est peu probable qu'elles soient préservées. Une évaluation des terres humides serait exigée pour appuyer les travaux d'aménagement sur ces terres. Toutes les caractéristiques environnementales des terres cultivées ont déjà été substantiellement modifiées.

Sentiers

Les lignes directrices pour la conception des villages ruraux appuient cette initiative.

Ligne directrice 40 : S'assurer que le réseau de voies pour piétons et cycliste est continu et relié au centre du village et à d'autres destinations importantes de la collectivité. Protéger les terrains nécessaires pour étendre le réseau au fur et à mesure que les secteurs seront aménagés ou réaménagés et veiller à ce que les liens n'aboutissent pas à une impasse et ne soient pas interrompus.

Ligne directrice 41 : Relier et intégrer au réseau de voies pour piétons et cyclistes les espaces naturels comme les lacs, les rivières, les terres humides et les bassins de gestion des eaux pluviales. Là où c'est possible, aménager les installations nécessaires à la pratique de loisirs passifs, comme des sentiers de randonnée et des bancs.

Ligne directrice 42 : Concevoir les pistes et les sentiers de manière à ce que leur apparence et leur fonction s'harmonisent avec le milieu environnant.

Ligne directrice 43 : Conserver les arbres matures, haies et boisés historiques en bonne santé et les incorporer dans les aménagements, les parcs et les lieux de rassemblement.

Recommandation 1 : Sentiers

Conclusion Vars n'a pas suffisamment de sentiers pédestres et équestres praticables (secs).

Recommandation Que l'on détermine dans quels secteurs on pourrait aménager des sentiers pédestres et équestres et que l'on conçoive un plan à cet effet et réalise une étude de coûts. Évaluer le type d'entretien que nécessiteraient les sentiers et les options; ex. : bénévoles, droits d'accès, etc.

Justification Il faudrait promouvoir Vars comme endroit de villégiature propice à un mode de vie sain et actif. Les sentiers peuvent servir à de nombreux loisirs comme la randonnée, le vélo, le ski de fond et l'équitation. Cette initiative améliorerait la qualité de vie des résidents et ferait de Vars un endroit plus attrayant à visiter. L'équitation fait partie de ce mode de vie. L'aménagement de sentiers pour l'équitation et diverses activités constituerait non seulement une amélioration pour la communauté équestre actuelle et les amoureux du plein air, mais elle inciterait aussi d'autres personnes à explorer la région et à

en profiter, ce qui en retour stimulerait l'économie. Il y a dans les environs un certain nombre d'installations équestres et la communauté de Vars y voit une possibilité d'en profiter pour faire du village un endroit idéal pour pratiquer l'équitation.

Commentaire du personnel Les responsables de la conception et de la construction se feront une joie de contribuer sur le plan technique et d'aider aux estimations de coûts des projets lorsqu'ils auront été établis; cependant, la responsabilité d'établir les besoins et l'emplacement des nouveaux sentiers ne leur incombe pas.
Commentaire du Bureau des affaires rurales : Le Bureau des affaires rurales a l'intention d'élaborer un programme de financement pour soutenir l'aménagement de sentiers ruraux. On en est encore aux toutes premières étapes de conception, mais lorsque tout sera prêt à être publié, l'Association communautaire de Vars en sera informée.

Recommandation 2 : Sentiers

Conclusion Vars est situé parmi quelques espaces verts attrayants et diversifiés, mais il est actuellement impossible de s'y rendre facilement.

Recommandation □ Que les sentiers qui seront aménagés s'harmonisent au décor et à la fonction de leur milieu environnant, comme des sentiers pédestres reliés à d'autres quartiers (c.-à-d. autour de l'étang de retenue de l'eau pluviale [4 acres] sur le chemin Devine ou sur de vieilles emprises routières [du chemin Frank Kenny au chemin Sand]). Les personnes en vélo non motorisé et en ski de fond pourraient aussi utiliser les sentiers.

Justification Vars doit tirer profit de son environnement et le maximiser, ce qui permettra d'attirer des visiteurs dans le village et enrichira la qualité de vie des résidents.

Commentaire du personnel La Ville d'Ottawa a établi des normes pour toutes les installations de nos nouveaux sentiers. Tous les nouveaux travaux seront coordonnés à l'aide des conditions actuelles et des normes d'installation de la Ville.
Commentaire du Bureau des affaires rurales : Le Bureau des affaires rurales a l'intention d'élaborer un programme de financement pour soutenir les sentiers ruraux. On en est encore aux toutes premières étapes de conception, mais lorsque tout sera prêt à être publié, l'Association communautaire de Vars en sera informée.

Recommandation : Aménagement des parcs

Conclusion La collectivité utilise le parc central, le parc Alcide Trudeau, à son maximum. L'espace alloué au parc est quelque peu limité et il est par conséquent impossible de l'agrandir pour y aménager de nouvelles installations.

Recommandation	<ul style="list-style-type: none"> • On recommande que Vars augmente le nombre d’installations dans les parcs au centre du village en veillant à ce que les nouvelles maisons construites par les promoteurs comprennent un parc et que l’option de règlement financier de la Ville d’Ottawa ne soit pas disponible pour ce village. Un nouveau parc pourrait également servir d’emplacement à un nouveau centre communautaire. • Que le personnel de la Ville réalise un plan à plus long terme sur les parcs et sur le type de parcs/installations nécessaires pour combler les besoins de Vars et des quartiers voisins actuels et futurs.
Justification	<p>Dans le cadre de cette initiative, la population a demandé qu’on aménage de nouvelles installations dans les parcs comme une fontaine à jets douchants, des terrains de tennis et une patinoire. Il n’y a pas de place pour agrandir les installations du parc Alcide Trudeau. Le Centre communautaire Bearbrook est rarement utilisé puisqu’il est situé loin du centre du village et qu’il n’y a pas suffisamment d’installations sportives. Par exemple, grâce à l’acquisition d’un espace vert central, le terrain de planches à roulettes du Centre Bearbrook pourrait être déménagé dans un endroit plus accessible.</p>
Commentaire du personnel	<p>Garder suffisamment de terrains à vocation de parc comme le prescrit le <i>Règlement sur l’affectation de terrains à la création de parcs</i>. La Ville continuera à tirer le maximum de ce village. L’acquisition de terrains dépend du financement provenant du règlement financier qui sera attribué à la région de Vars.</p> <p>Commentaire du Bureau des affaires rurales : Vars pourrait tirer profit d’un plan de conception communautaire par l’entremise de la Direction de l’élaboration de politiques et de l’esthétique urbaine (Richard Kilstrom). Un PCC permettrait d’avoir une vue d’ensemble de ces éléments, plutôt que de les aborder séparément.</p>

Recommandation : Jardins collectifs

Conclusion	<p>L’aménagement et l’utilisation de jardins collectifs favoriseraient l’essor de produits locaux et renforceraient l’esprit de solidarité et la fierté des résidents.</p>
Recommandation	<p>❑ Que des terres agricoles soient acquises pour inciter les résidents du village à cultiver leurs propres aliments, à petite échelle, pour un usage personnel ou pour aider au développement d’un marché collectif.</p>
Justification	<p>Les programmes pourraient inclure les résidents des établissements de soins, encourageraient la vente et la consommation de produits locaux et renforcerait la fierté des résidents.</p>
Commentaire du personnel	<p>Il reviendra à la population de trouver des propriétaires de terrains qui accepteront de laisser les résidents du village utiliser leurs terres à cette fin. Ce concept de jardinage collectif est utilisé dans la région urbaine d’Ottawa. La Ville d’Ottawa aide au financement de certains jardins collectifs, principalement dans la région urbaine, par l’entremise de Just Food (www.justfood.ca). Cet organisme serait une bonne ressource pour</p>

aider à mettre en place ce genre d'initiative dans la région de Vars. Le principal obstacle consiste à trouver un propriétaire de terrain qui souhaiterait participer au projet. Le coût de l'initiative reviendrait au propriétaire en question. La participation directe de la Ville serait minimale. Si on établit un marché d'agriculteurs, le Bureau des affaires rurales pourrait offrir une aide financière grâce au Programme de partenariat des associations rurales, en plus d'aider Vars à organiser des réunions et à apprendre des autres marchés d'agriculteurs déjà en place dans les autres quartiers d'Ottawa.

Recommandation : Loisirs et programmes récréatifs

Conclusion	Le Club Optimiste parraine certaines activités récréatives, mais elles sont limitées et ne répondent pas aux besoins de tous les résidents.
Recommandation	<input type="checkbox"/> Que l'on augmente le nombre et la portée des activités communautaires, et que le centre communautaire soit utilisé dans le plus grand intérêt de la collectivité.
Justification	Le Centre communautaire Bearbrook, en raison de son emplacement éloigné, n'est pas suffisamment utilisé et offre peu d'avantages aux résidents. La prestation de programmes accessibles au centre du village serait profitable à tous.
Commentaire du personnel	On a présenté cette recommandation à la Ville pour qu'elle en considère sérieusement les possibilités de financement dans le budget des immobilisations de 2010. Puisque cette expansion doit être financée par l'enveloppe des initiatives stratégiques (contrairement aux redevances d'aménagement concernant les nouvelles constructions ou les rénovations), l'unité des finances a été avisée, ce qui a permis d'établir Bearbrook comme un nouveau point de décision et une nouvelle priorité ne s'inscrivant pas dans le cadre de notre plan financier à long terme et de notre liste de projets d'infrastructures. Il faudra aussi considérer une compression du budget de fonctionnement.

VIABILITÉ DE LA COLLECTIVITÉ ET PARTENARIATS

Le village de Vars est un village rural entouré de terres agricoles, de terrains boisés, d'un petit ruisseau qui coule dans le ruisseau Bear et même de terres humides à l'intérieur de la forêt de Cumberland. Conformément au Plan officiel de la Ville d'Ottawa, Vars recense et protège ces particularités naturelles et les améliore. Ces zones seront protégées contre l'aménagement, puisqu'elles ont pour fonction de nettoyer notre air et notre eau des agents polluants, et d'offrir un habitat à la flore et à la faune. Si elles sont bien protégées, elles peuvent aussi devenir des lieux de loisir et de conservation dont les résidents de Vars pourraient profiter dans le cadre d'un mode de vie sain et actif.

Vision: Viabilité de la collectivité et partenariats

- Vars encouragera une communauté favorable à l'environnement employant des énergies renouvelables et des ressources.

Recommandation : Viabilité

Conclusion	Vars a très peu de sources d'énergie renouvelables.
Recommandation	<input type="checkbox"/> Qu'on étudie la possibilité d'inclure les sources d'énergie renouvelables dans le plan d'aménagement de la forme bâtie.
Justification	Faire en sorte que Vars devienne un village de plus en plus respectueux de l'environnement, axé sur un mode de vie écoénergétique et écologique, ce qui en fera un milieu de vie de choix.
Commentaire du personnel	Les sources d'énergie renouvelables comprennent les énergies éolienne, solaire et géothermique. Dans un environnement rural, les obstacles devraient être peu nombreux et les propriétaires de terrains intéressés pourraient étudier les possibilités qui s'offrent à eux. Le règlement municipal de zonage tient déjà compte des panneaux solaires et les règlements provinciaux découlant de la <i>Loi de 2009 sur l'énergie verte</i> peuvent retirer tous les pouvoirs municipaux de régulation des ressources renouvelables conformément à la <i>Loi sur l'aménagement du territoire</i> . La Ville vient tout juste de commencer à élaborer un plan collectif sur l'énergie, de concert avec le projet Choisir notre avenir, qui répondra à ces questions à l'échelle municipale (voir l'annexe pour de plus amples renseignements).

Recommandation : Partenariats

Conclusion	Vars semble se développer à part des autres quartiers. Certains de ces villages avoisinants mettent tout en œuvre pour croître et, dans certains cas, cette croissance est trop rapide. Vars compte maintenir une croissance lente et stable, mais devrait toutefois tisser des liens avec les communautés voisines pour s'assurer que leurs plans concordent et pour unir leurs efforts afin d'assurer la prospérité économique.
Recommandation	<input type="checkbox"/> Que l'Association communautaire de Vars joue un rôle actif dans l'établissement de partenariats avec les collectivités environnantes afin d'examiner la possibilité de mettre en œuvre des projets conjoints liés aux activités communautaires, au bien-être des jeunes et des personnes âgées, ainsi qu'aux fins de croissance économique du village.

Justification	Seul, les moyens dont dispose Vars sont limités pour appuyer ses résidents et favoriser son développement économique.
Commentaire du personnel	L'initiative CASAVA (Carlsbad Springs, Sarsfield, Vars) adopte cette approche. Il est possible que l'on songe à établir un comité permanent pour maintenir ce partenariat.

TRANSPORT ET CIRCULATION

Réseau de Transport de Vars

La circulation des véhicules et des piétons à Vars cause certains problèmes, notamment :

- l'intersection des chemins Rockdale et Buckland ainsi qu'à la jonction de Rockdale, Devine et Farwell, où il y a une zone de circulation intense de piétons et de véhicules
- la surface des routes du village est inégale et différente (asphalte, mélange de ciment, de roches et de poussière).

Vision: Transport et circulation

- Vars favorisera les déplacements à pied dans le village et vers les quartiers avoisinants.
- Vars militera en faveur d'un retour de la station de train dans le village.
- Vars encouragera un meilleur service de transport en commun vers Orléans et le centre-ville d'Ottawa.

La circulation sur le réseau routier s'avère plus facile pour les automobilistes que pour les piétons en raison du manque de trottoirs et de lumière, en particulier pour les personnes qui utilisent leur vélo à l'intérieur et à l'extérieur du quartier. On observe également un nombre croissant de navetteurs qui utilisent la 417 en raison du développement du village, ce qui crée des problèmes de circulation dans les voies d'entrée et de sortie, du lundi au vendredi.

Les routes sont classées en fonction du courant et du débit de circulation que peut supporter le réseau routier. Vars compte bon nombre de rues locales, une petite artère et trois artères principales. À l'exception du chemin Buckland, qui est une petite artère, et des chemins Rockdale, Devine et Frank Kenny, qui sont des artères principales, les rues locales forment la majeure partie du réseau routier de Vars (représentées par les lignes noires sur la carte du réseau de transport illustrée ci-dessus).

Débit de circulation

Le débit de la circulation à Vars a augmenté sur le chemin Rockdale entre 1992 et 1999. Comme le montre le tableau 1, la majorité des véhicules entrent à Vars et en ressortent par le chemin Rockdale. En raison de l'augmentation de la circulation, le revêtement du chemin Frank Kenny a été refait pour une circulation intense. Selon les rapports du service d'ingénierie de la Ville des Services d'infrastructure, la circulation a augmenté sur le chemin Rockdale et à l'intersection de la 417. Cette augmentation vient justifier les préoccupations des résidents en ce qui concerne la sécurité des navetteurs et des résidents locaux aux principales intersections.

Règlement sur la circulation

Le règlement sur la circulation de la Ville d'Ottawa, administré par les Services d'infrastructures, dresse les grandes lignes des règlements qui régissent la circulation dans la ville. La carte des routes pour camions de la

Ville d'Ottawa définit clairement les routes de transport. Les routes pour camion sont définies en fonction du poids du véhicule, et dans le cas de Vars, certaines routes du réseau, dont Frank Kenny, sont conçues pour la circulation de véhicule lourd afin de desservir les secteurs industriels situés à proximité. Bien qu'il soit important de veiller à ce que le poids des véhicules soit conforme aux règlements, cette mesure ne suffit pas pour régler les problèmes liés à la sécurité des piétons et des zones scolaires. Les résidents ont également demandé d'améliorer le courant de la circulation aux jonctions de l'autoroute 417. Le développement des quartiers voisins entraîne un besoin croissant d'apporter des améliorations. Les possibilités envisagées comprennent des feux de circulation, une reconfiguration des voies d'entrée et de sortie et la construction d'une autre voie du côté nord en direction est.

Recommandation : Débit de circulation

Conclusion	Les banlieusards qui empruntent l'autoroute 417 Ouest pour aller travailler entraînent une circulation intense.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none">❑ Que l'Association communautaire communique avec le ministère des Transports pour examiner la possibilité d'ajouter une voie du côté nord de l'autoroute 417 vers l'ouest ou des feux de circulation aux voies d'entrée et de sortie existantes pour contrôler la circulation.❑ Que l'Association communautaire de Vars étudie la possibilité d'établir une station VRTUCAR à Vars.
Justification	Pour faciliter la circulation durant les heures de pointe et accroître la sécurité des automobilistes.
Commentaire du personnel	Le ministère des Transports a effectué un comptage des véhicules à l'échangeur du chemin Rockdale. Le comptage des mouvements giratoires dans la Ville d'Ottawa a prouvé que l'intersection sud était considérablement plus achalandée que celle du côté nord. L'intersection nord ne répond pas aux critères du ministère quant à l'installation de feux de circulation (et elle ne devrait pas y répondre dans un avenir prévisible). L'unité de la circulation routière prévoit à nouveau effectuer un comptage des mouvements giratoires à cet échangeur cette année. Étant donné que cet échangeur est à l'extérieur du centre-ville, nous discuterons en temps opportun de qui se chargera de l'entretien et du fonctionnement des feux de circulation, puisque ces derniers sont en processus de conception.

Déplacement des piétons et liens piétonniers

On doit prendre des mesures précises pour régler les problèmes d'accès et de sécurité des piétons. Ces problèmes concernent l'amélioration de l'accès aux commodités du voisinage et la création de sentiers entre les parcs et les espaces verts. Les mesures importantes consisteraient :

- L'installer des trottoirs et un éclairage adéquats.
- L'installation de trottoirs de chaque côté des rues principales, des rues du centre-ville et des endroits où la circulation piétonnière est élevée encouragerait les déplacements à pied. Grâce à cette initiative, il serait plus sûr, facile et pratique de se rendre à pied aux commodités du village.
- On doit faire en sorte que le réseau piétonnier soit continu et qu'il mène aux différentes destinations du village. On devra s'assurer que les déplacements des piétons à l'intérieur du village et vers les communautés voisines sont sécuritaires et pratiques.

- On améliorera la sécurité en établissant des passages pour piétons dans les zones de circulation intense et en appliquant un revêtement contrastant ou en béton compressé pour les rendre visuellement différents du pavage de la rue.
- Les résidents aimeraient également que des éléments du paysage naturel comme les terres humides soient intégrés au réseau piétonnier tout comme à Kanata et à Riverside-Sud. Le réseau piétonnier pourrait être lié aux endroits où il est nécessaire d'avoir des bassins de rétention des eaux pluviales et comprendre des sentiers pédestres ainsi que des endroits où s'asseoir. Vars regorge d'espaces naturels exceptionnels dont tous les résidents pourraient profiter.

Voici la ligne directrice sur la conception des villages ruraux qui appuie cette initiative :

Ligne directrice 37 : Envisager d'offrir du stationnement sur rue au centre des villages ou le long des rues principales pour réduire et ralentir la circulation tout en créant une atmosphère de village où il est agréable de marcher.

Recommandation : Déplacement des piétons et liens piétonniers

Conclusion	Les déplacements à pied (ou à vélo) à l'intérieur du village ou vers d'autres quartiers sont font difficilement.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> ❑ L'installation de trottoirs de chaque côté des rues principales, des rues du centre-ville et des endroits où la circulation piétonnière est élevée encouragera les déplacements à pied. Grâce à l'aménagement de trottoirs de chaque côté de la rue, il serait plus sécuritaire, facile et pratique de se rendre à pied aux commodités du village. Aménager des passages pour piétons dans les zones de circulation intense en appliquant un revêtement contrastant ou du béton compressé pour les rendre visuellement différents du pavage de la rue. ❑ Veiller à ce que les nouveaux aménagements soient perméables et qu'ils offrent de multiples voies d'accès pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Aménager des liens directs afin que les déplacements des piétons à l'intérieur du village et vers d'autres quartiers soient sécuritaires et pratiques. ❑ Veiller à ce que le réseau piétonnier soit continu et qu'il mène aux différentes destinations du village. Aménager des voies d'accès idéales ou prévues qui peuvent être remplacées au fil du temps au gré des aménagements ou des réaménagements. ❑ Intégrer des éléments du paysage naturel comme des ruisseaux et des terres humides dans le réseau piétonnier. Le réseau piétonnier pourrait être lié aux endroits où il est nécessaire d'avoir des bassins de rétention des eaux pluviales et comprendre des sentiers pédestres ainsi que des endroits où s'asseoir.
Justification	Encourager un mode de vie sain, actif et sécuritaire pour les piétons.
Commentaire du personnel	Les planificateurs devraient toujours être à l'affût des sentiers déjà utilisés dans le village par les piétons et les cyclistes. En plus des rues et des trottoirs, ces sentiers permettent souvent à une personne de prendre un raccourci entre les rues. Les planificateurs devraient

chercher ces sentiers que les résidents empruntent à pied ou à vélo dans le village ou vers d'autres quartiers et qui ne suivent pas nécessairement le tracé des routes. Il pourrait être nécessaire dans de nombreux cas de protéger, entre les lots résidentiels, les bandes de terrain indiquées dans les plans de lotissement ou encore mieux dans le plan de conception communautaire. Les résidents devraient pouvoir marcher (des trottoirs de chaque côté de la rue, à l'exception des rues locales) et conduire sans problème (ce qui signifie une piste cyclable pour de nombreuses personnes) sur toutes les rues, mais il devrait également y avoir des sentiers réservés aux piétons et aux cyclistes.

Le Plan de la circulation piétonnière réalisé récemment présente un méthodologie, un processus d'amélioration de la circulation piétonnière, qui permet d'examiner les quartiers de façon proactive afin d'améliorer les installations piétonnières qui sont nécessaires ou souhaitables dans un village en particulier pour favoriser les déplacements à pied et répondre aux besoins des piétons de tous les âges et selon leurs capacités. Cette démarche repose sur une analyse logique de leur provenance, des routes qu'ils empruntent et de leurs destinations, en examinant la relation entre la route et l'aménagement du voisinage et en tenant compte des besoins des groupes d'utilisateurs. Le Conseil a approuvé le Plan de la circulation piétonnière d'Ottawa. Vous trouverez ci-dessous le lien vers le rapport du personnel :

<http://www.ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/occ/2009/06-24/trc/ACS2009-ICS-PGM-0065.htm>

Le processus d'amélioration de la circulation piétonnière vise à encourager les résidents à marcher pour se rendre aux principales destinations, notamment : les transports en commun, les écoles, les installations publiques ainsi que les centres commerciaux/au détail et les centres d'emploi. On prévoit appliquer ce processus dans les quartiers existants et les futurs aménagements. Après l'approbation du Plan de la circulation piétonnière par le Conseil, on prévoit l'appliquer à tous les processus de planification. Ce processus est tout nouveau. Le personnel propose de tester un projet pilote (2010) et d'améliorer ensuite la méthodologie et le processus. Vous pouvez appliquer les principes de ce processus à la planification de votre quartier pour vous aider à déterminer quelles installations pourraient être appropriées.

Réduction de la vitesse dans les zones scolaires

L'emplacement central de l'école primaire de langue française dans le village de Vars exige que les enfants qui y viennent à pied traversent le chemin Rockdale et marchent le long du chemin Buckland où la circulation est intense. On a signalé des voitures qui circulaient à haute vitesse et qui n'arrêtaient pas aux passages pour écoliers. On a érigé un panneau d'arrêt et un passage pour piétons sur la rue principale; malheureusement, certains automobilistes ne s'arrêtent toujours pas. On devrait envisager d'installer des dos d'âne ou des lumières clignotantes pour améliorer la sécurité des enfants et des autres piétons qui traversent la rue principale durant les heures de pointe.

Recommandation : Réduction de la vitesse dans les zones scolaires

Conclusion	La circulation à haute vitesse sur la rue principale (chemin Rockdale) et près de l'école primaire (chemin Buckland).
Recommandation	<ul style="list-style-type: none">❑ Que la Ville consulte la population pour examiner la possibilité d'intégrer des mesures de modération de la circulation comme des bordures et des terre-pleins, des refuges pour piétons, des passages pour piétons surélevés et des dos d'âne au cœur du village et dans les rues principales. Que l'on envisage la possibilité d'ajouter des obstacles pour protéger les piétons (aménagement paysager naturel, clôture décorative).
Justification	Pour accroître la sécurité des piétons, embellir les bordures des routes du village et réduire la vibration produite par la circulation à haute vitesse.
Commentaire du personnel	Les lignes directrices sur la conception des villages ruraux, rédigées de concert avec les résidents, appuient cette initiative.

Service de train léger sur rail

Les résidents appuient la réintroduction d'une station de train dans le village pour faciliter les déplacements vers le centre-ville ou d'autres services de transport en commun comme moyen de réduire la circulation de voitures dans le village ou vers l'autoroute 417 est. Une station de train dans le village, comme dans les quartiers voisins, Casselman et Alexandria, pourrait être une option envisageable.

Recommandation : Service de train léger sur rail

Conclusion	Vars travaillera à la réinstauration d'une station de train dans le village.
Recommandation	<ul style="list-style-type: none">❑ Que l'on examine les possibilités d'introduire une station de train de banlieue vers la ville et les transports en commun.
Justification	Favoriser le train de banlieue pour suivre les autres villages des environs (Casselman et Alexandria).
Commentaire du personnel	Actuellement, le train effectue seulement deux arrêts par jour à Casselman et six à Alexandria. VIA Rail Canada a demandé de plus amples renseignements sur le processus pour ajouter un arrêt à Vars.

Transport en commun

À l'heure actuelle, OC Transpo offre trois départs le matin à 6 h 11, 6 h 41 et 7 h 11 et trois départs le soir à 15 h 35, 16 h 10 et 17 h 10. Le comité et les résidents ont demandé à ce qu'on ajoute des départs durant les heures de pointe, l'heure du dîner et en soirée pour répondre aux besoins des travailleurs et des étudiants. Minimale, l'autobus de l'heure du dîner devrait faire un aller-retour pour les résidents qui reviennent et repartent. Un parcours pourrait lier St-Laurent et Place d'Orléans en partant à 21 h 30 en direction de Vars.

Les statistiques ont fourni par OC Transpo indiquent il y a trois départs durant les heures de pointe; chaque départ comprend entre 60 et 75 passagers. On a apporté des améliorations pour ajuster la taille des autobus en raison d'une augmentation de l'utilisation des villages avoisinants (Embrun et Russell). Le canton de Prescott-Russell utilise le parc-o-bus comme lieux de covoiturage pour les autres autobus et les partenariats avec OC Transpo. L'autobus de l'autoroute 417 est réservé aux résidents de Prescott-Russell. On demande la réalisation d'un examen pour analyser et planifier les départs en fonction des besoins des résidents. L'Association communautaire de Vars accepte de répondre à un sondage pour fournir des statistiques à OC Transpo afin mieux satisfaire les besoins.

Recommandation : Transport en commun

Conclusion Vars encouragera un meilleur lien par transport en commun vers Orléans et le centre-ville d'Ottawa.

Recommandation

- ❑ Qu'OC Transpo réalise un examen des besoins.
- ❑ Qu'on augmente la fréquence des départs d'autobus durant l'heure du dîner et en fin de soirée.

Justification Pour encourager l'utilisation des transports en commun dans le village chez les travailleurs et les étudiants en dehors des heures de pointe.

Commentaire du personnel Malheureusement, il n'y a actuellement aucune source de financement pour des essais de services en milieu de journée et en soirée. Des essais de services en dehors des heures de pointe vers les villages ruraux n'ont pas été concluants. La mise à l'essai de services en milieu de journée ou en soirée vers Vars entraînerait des compressions budgétaires dans l'ensemble du réseau de transport en commun sans aucune source de financement pour le moment. Puisque des essais précédents ont prouvé que ce genre de services ne répondrait pas aux normes minimales du rendement financier, on ne prévoit pas effectuer d'essais de services pour l'instant en milieu de journée et en soirée en raison des ressources budgétaires actuelles. (2008)
On a fait une demande de révision du dossier en 2009 et on attend la réponse.

Parc-o-bus

On a fait remarquer que le parc-o-bus de l'autre côté de la 417, géré par le canton de Prescott-Russell, était utilisé au maximum. Un autre lieu devrait être désigné, plus éloigné de la 417 et plus près du village pour les résidents.

La sécurité des utilisateurs des transports en commun est également mise en danger. Actuellement, les personnes qui attendent l'autobus doivent attendre sur le côté de la route dépourvue de trottoir et d'éclairage. On doit installer des abribus dans le village à des endroits stratégiques.



Parc-o-bus

Recommandation : Atribus

Conclusion	Il n'y a aucune protection contre les conditions météorologiques et la circulation intense sur la rue principale et les autres endroits où la circulation est élevée dans le village pour les utilisateurs du transport en commun.
Recommandation	<ul style="list-style-type: none">❑ Qu'OC Transpo étudie la possibilité d'aménager un deuxième parc-o-bus plus près du village.❑ Que des abribus soient installés à des endroits stratégiques de Vars.
Justification	Pour répondre aux besoins des personnes qui attendent l'autobus et les protéger de la circulation intense sur les routes secondaires.
Commentaire du personnel	En attente d'un commentaire.

UTILISATION DU SOL

Le voisinage de Vars auquel s'applique le présent plan a une superficie d'environ 2 800 hectares. Ce territoire est occupé en majeure partie par des terres agricoles, alors qu'une très faible proportion des terres est utilisée à des fins commerciales et qu'environ 6 % le sont à des fins résidentielles.

Les résidents de Vars sont très attachés à leurs racines agraires et au caractère rural du village de Vars, et ils en sont très fiers. D'ailleurs, à la suite des nombreuses discussions et du sondage mené auprès de la population, il est saisissant de constater la grande fierté et le fort sentiment d'identité de ces résidents en tant que collectivité rurale. Voici quelques-uns des commentaires des résidents :

Je veux que Vars demeure une collectivité agricole, mais si son expansion est inévitable, il faudra lui façonner un caractère rural, ce qui n'est pas encore fait. J'espère que ce plan ira dans ce sens.

Nous sommes entourés de terres agricoles... elles doivent être protégées.

Vars est une collectivité rurale que j'ai appris à aimer au cours des dix dernières années. Je ne veux pas que des magasins à grande surface ou d'autres magasins à succursales... y soient ouverts. Je peux me rendre à Orléans pour cela.

Vision: Aménagement du territoire

- Vars favorisera la préservation d'une bonne partie des terres agricoles.
- Vars cherchera à augmenter considérablement le nombre de parcs et d'espaces récréatifs pour les résidents.
- Vars embellira ses routes et son village.
- Vars fera de Rockdale sa nouvelle rue principale en l'améliorant.
- Vars encouragera la construction de complexes d'habitation durables à divers prix, qui conviennent à tous les niveaux de revenu.

Figure5: Diversité physique

Voisinage de Vars -- Données de planification	Données du recensement de 2001		Données du recensement de 2006	
	Secteur (HA)	Proportion en %	Secteur (HA)	Proportion en %
Diversité physique (Utilisation du sol en 2005)				
Commercial	28	1.0%	28	1.0%
Résidentiel	173	6.1%	173	6.1%
Parcs et loisirs	6	0.2%	6	0.2%
Institutionnel	4	0.1%	4	0.1%
Autres (principalement des terres agricoles)	2,606	92.5%	2,606	92.5%
Total	2,816	100%	2,816	100%

La population de Vars semble satisfaite de l'utilisation du sol actuelle, à l'exception du fait que les terres à vocation commerciale sont trop peu nombreuses et que le nombre de foyers d'accueil spécialisés pour adultes est excessivement élevé. Les résidents de Vars veulent avoir accès à quelques petites entreprises supplémentaires ainsi qu'à un peu plus de services, et ils aimeraient qu'on ouvre un foyer pour personnes âgées afin de permettre aux aînés de vieillir chez soi.

Une fois de plus, des lignes directrices sur la conception des villages ruraux appuyées par le CCC faisaient référence à l'aménagement et à l'utilisation du sol :

Ligne directrice 5 : Établir des aménagements résidentiels comportant des lots de superficies variées. L'aménagement de lots de tailles diverses favorise la construction de différents types d'habitations qui, par le fait même, multiplient les choix offerts aux résidents. Envisager des moyens novateurs d'assurer les services publics lorsque la superficie des lots risque d'être restreinte en raison de la capacité de viabilisation.



Ligne directrice 6 : Aménager des types d'habitations variés à l'intérieur des pâtés de maisons afin de ne pas donner l'impression que les logements ont été construits en série ou sur le même moule.

Ligne directrice 7 : Regrouper différents usages – commerciaux, résidentiels, récréatifs et institutionnels – au centre du village. La présence d'utilisations variées situées à distance de marche les unes des autres a pour effet de renforcer la viabilité de la collectivité et de multiplier les interactions entre résidents. Il n'est pas recommandé d'aménager des magasins à grande surface en périphérie ou tout juste à l'extérieur du village.

Ligne directrice 8 : Regrouper les immeubles à logements multiples au centre ou tout près du centre des villages afin de créer un milieu piétonnier actif où les résidents peuvent soutenir des activités et des utilisations variées. Les édifices historiques qui se trouvent au centre des villages ne devraient pas être démolis pour faire place à des habitations multifamiliales. Les terrains vacants ou les bâtiments sous-utilisés pourraient offrir des possibilités intéressantes en fait d'aménagement intercalaire ou de conversion à des fins résidentielles.

Ligne directrice 28 : Regrouper les immeubles à logements multiples au centre ou tout près du centre des villages afin de créer un milieu piétonnier actif où les résidents peuvent soutenir des activités et des utilisations variées. Les édifices historiques qui se trouvent au centre des villages ne devraient pas être démolis pour faire place à des habitations multifamiliales. Les terrains vacants ou les bâtiments sous-utilisés pourraient offrir des possibilités intéressantes en fait d'aménagement intercalaire ou de conversion à des fins résidentielles.

Ligne directrice 32 : Encourager l'utilisation d'auvents, de jardinières et d'enseignes dans la conception des façades des commerces bordant une rue principale de manière à rendre le paysage de rue plus attrayant.

Ligne directrice 34 : Dans les rues principales des villages, prévoir un éclairage public décoratif et cohérent, à échelle humaine, afin de créer un caractère distinctif et de dynamiser le secteur en prenant soin de minimiser l'éblouissement.

Permis de construire délivré entre 2001 et 2006

Chaque année, le village de Vars compte environ 12 nouveaux logements sur son territoire. Ce taux de croissance est acceptable pour les résidents, qui ont convenu de le maintenir pour les dix prochaines années.

Figure 6: Permis de construire résidentiels

Voisinage de Vars -- Données de planification		2001–2005	2001–2007
Permis de construire résidentiels			
Nouveaux logements	Nouveaux logements entre 2001 et 2005	64	86
Permis de construire non résidentiels			
Pieds carrés d'ajouts et de nouvelles constructions	Pieds carrés d'ajouts et de nouvelles constructions entre 2001 et 2005	0	32,685

Figure 9 : Valeur des permis de construire à Vars

Utilisation du sol	2006	2007
Usage institutionnel	\$1,700,000	
Usage résidentiel	\$657,550	\$1,421,445
Usage agricole		\$405,000
Total	\$2,357,550	\$1,826,445

Nouvelles constructions entre 1998 et 2008

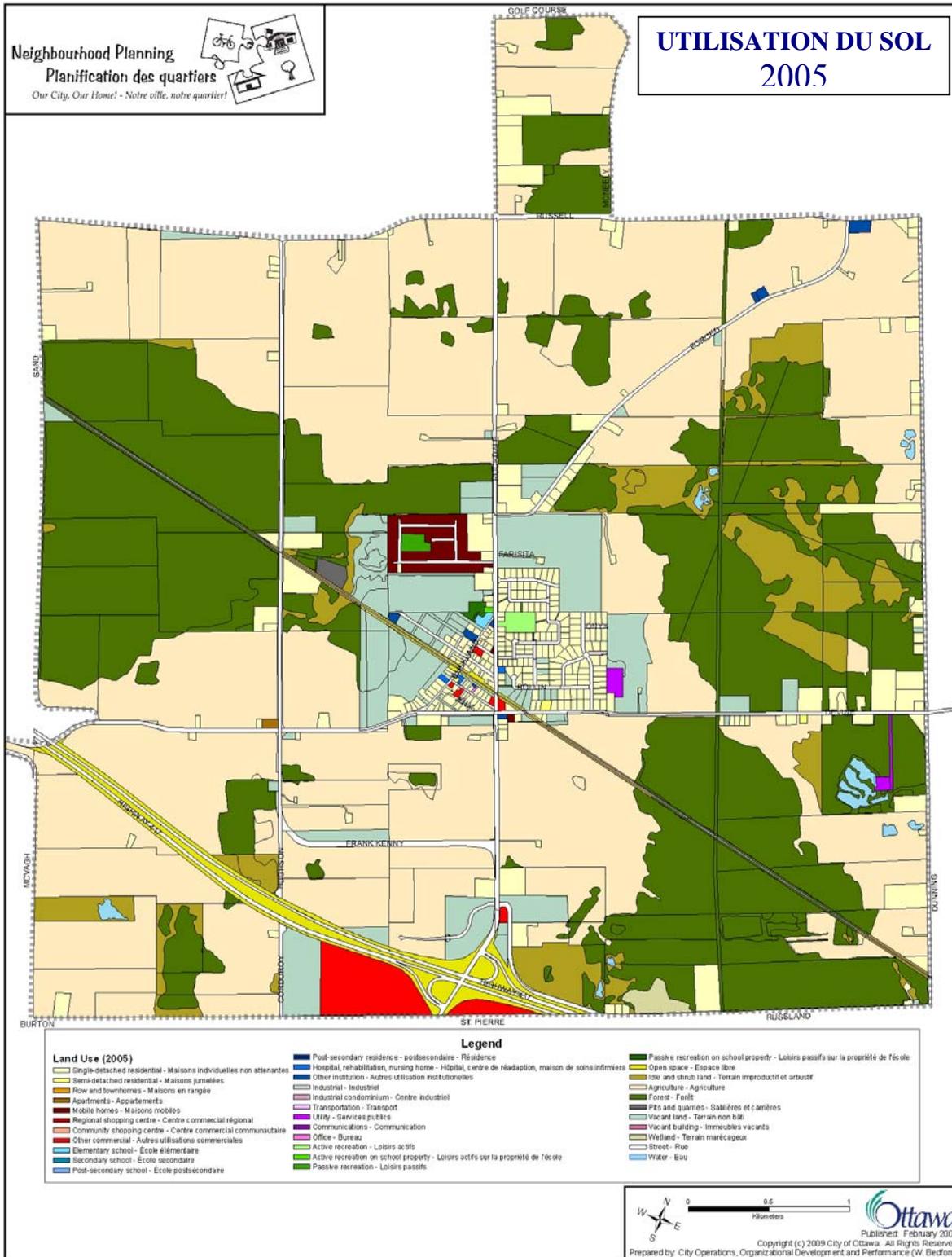
Le village de Vars compte encore aujourd'hui une majorité d'habitations unifamiliales. C'est une collectivité axée sur la famille. Plus de 95 % de l'ensemble des nouvelles constructions depuis 1998 sont des maisons unifamiliales.

Figure 10 : Nouvelles constructions entre 1998 et 2008

Type de construction	Quantité	Logements
Nouvelle construction – Maison individuelle	110	110
Nouvelle construction – Maison jumelée	1	2
Nouvelle construction – Appartement (logement modifié à usage mixte)	1	2
Nouvelle construction – Appartement accessoire	1	1
Sous-total des nouvelles constructions		115
Démolition	-2	-2
TOTAL		113

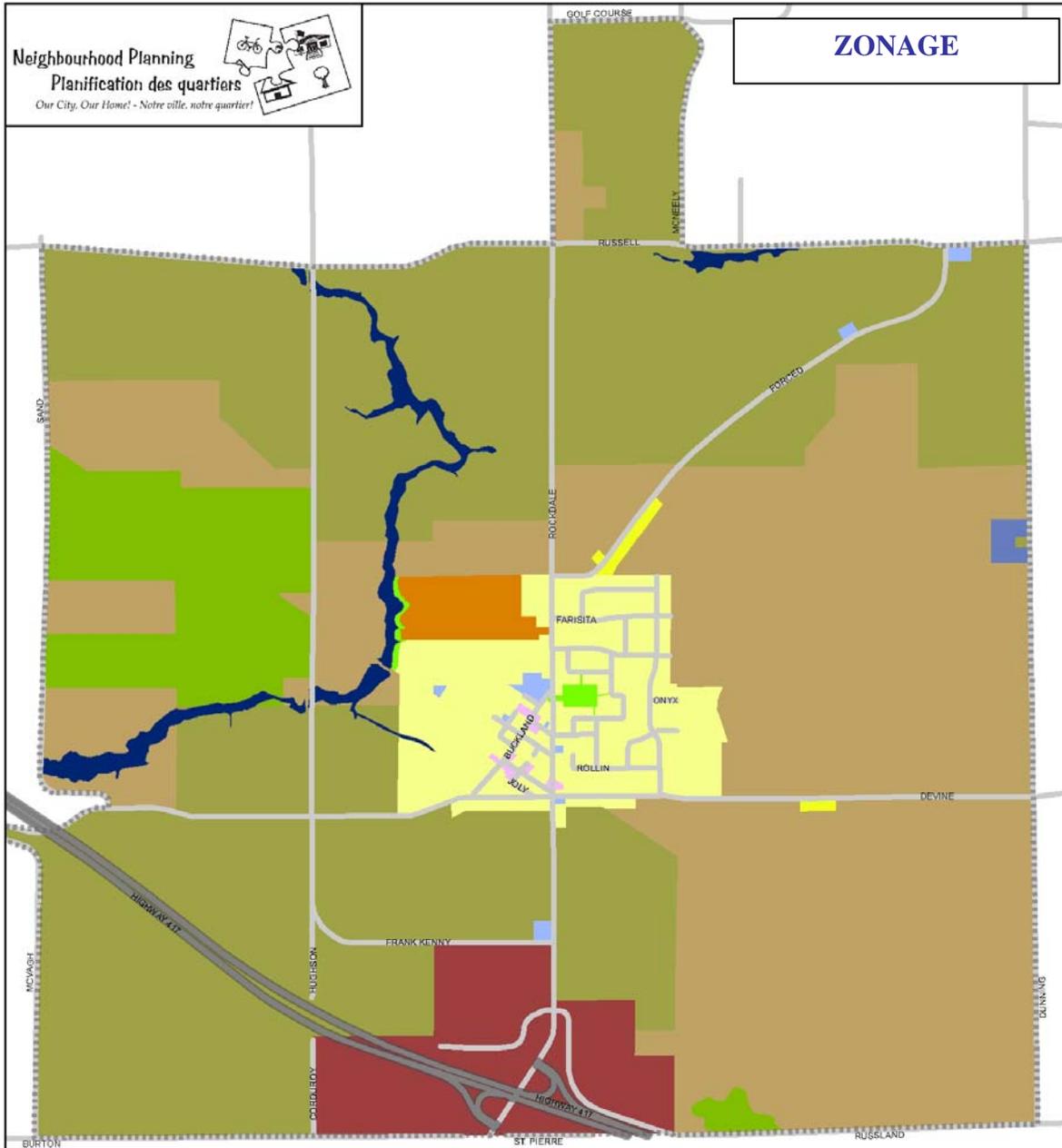
Carte de l'utilisation du sol

UTILISATION DU SOL





ZONAGE



Legend

- | | |
|-------------------------------------|--|
| Primary Zones and Codes | MR - Mineral Aggregate Reserve Zone |
| Residential Zones | RC - Rural Commercial Zone |
| RM - Mobile Home Park Zone | RI - Rural Institutional Zone |
| Open Space and Leisure Zones | RR - Rural Residential Zone |
| O1 - Parks and Open Space Zone | RU - Rural Countryside Zone |
| Environmental Zones | VM - Village Mixed Use Zone |
| EP - Environmental Protection Zone | V1 - Village Residential First Density Zone |
| Rural Zones | V2 - Village Residential Second Density Zone |
| AG - Agricultural Zone | V3 - Village Residential Third Density Zone |
| | Flood Plain |

Ottawa
Published: February 2009
Copyright (c) 2009 City of Ottawa. All Rights Reserved.
Prepared by: City Operations, Organizational Development and Performance (W. Bedford)

Accession à la propriété

On compte 475 habitations privées dans le village de Vars ainsi qu'une grande majorité (88 %) de propriétaires. Une faible proportion des résidents de Vars louent leur habitation. Cependant, le nombre de locataires augmente considérablement si on tient compte des établissements de soins spéciaux.

Figure 11 :

Total Nombre total d'habitations privées occupées	475
En propriété	420
En location	55
% d'habitations en location	11,6 %
% d'habitations en propriété	88,4 %

Période de construction des habitations de Vars

Un cinquième des habitations privées de Vars ont été construites avant 1946. Environ la moitié de ces mêmes habitations ont été construites avant 1970, un quart, entre 1970 et 1990, et un dernier quart depuis 1990.

Figure 12 : Période de construction des habitations de Vars

Période de construction : (Nombre total d'habitations privées occupées)	475
avant 1946	90
entre 1946 et 1960	50
entre 1961 et 1970	80
entre 1971 et 1980	80
entre 1981 et 1985	35
entre 1986 et 1990	25
entre 1991 et 1995	10
entre 1996 et 2000	25
entre 2001 et 2006	75

Proportion des maisons individuelles et des habitations à logements multiples à Vars

La majorité des habitations à Vars sont des maisons individuelles.

Figure 13 :

Nombre total d'habitations privées occupées	475
Maison individuelle	440
Maison jumelée	5
Maison en rangée	0
Appartement, duplex	5
Appartement, immeuble de cinq étages ou plus	0
Appartement, immeuble de moins de cinq étages	15
Autre maison individuelle attenante	0
Habitation mobile	0

Recommandation : Zonage résidentiel

Conclusion	La présence de terrains vacants sur le chemin Rockdale empêche les résidents du village de Vars d'atteindre leurs objectifs de planification du territoire pour l'avenir, puisqu'il n'existe actuellement aucun zonage commercial.
Recommandation	<input type="checkbox"/> Que l'on modifie le zonage le long du chemin Rockdale afin de favoriser l'implantation de petites entreprises locales (c.-à-d. des boulangeries, cafés, marchés, boucheries, petites épiceries, boutiques de cadeaux) tout en conservant dans la mesure du possible les terres agricoles de Vars.
Justification	Il faut devenir une collectivité plus autosuffisante en établissant des petites entreprises locales dans le secteur le plus fréquenté de la collectivité afin de favoriser leur maintien.
Commentaire du personnel	Le village de Vars pourrait tirer avantage de la mise en place d'un plan de conception communautaire (PCC) par le biais d'Élaboration des politiques et conception urbaine. Un PCC permettrait d'examiner ces éléments de façon globale, plutôt qu'individuellement.

Recommandations Terrains industriels

Conclusion

Les terrains vacants dans le parc d'affaires en bordure de l'autoroute 417 (situé sur le chemin Frank Kenny entre les chemins Devine et Rockdale) ne sont pas aménagés. À l'heure actuelle, aucun immeuble n'est construit sur les terrains, qui sont d'ailleurs loués à des fins agricoles. Le prix actuel de ces terrains s'élève à 100 000 \$ l'acre. Le propriétaire attribue le prix élevé des terrains au fait qu'il ne veut pas les diviser en petites parcelles. L'un des membres du PCC s'est adressé au propriétaire et lui a fait remarquer qu'idéalement, il serait préférable d'établir des commerces « à vocation unique » sur les terrains. Le propriétaire a par la suite exprimé son intérêt à obtenir des documents du PCC et de l'Association communautaire de Vars qui lui permettront d'éclaircir cette question. De plus, le propriétaire est ouvert aux suggestions de tout « locataire » potentiel de commerce qui lui permettront de présenter cette vision aux promoteurs intéressés. Parmi les concepts de location qui pourraient être retenus, mentionnons les boulangeries et charcuteries, les cafés, les boutiques de cadeaux, les restaurants, etc.

Recommandations

- ❑ Que l'on entreprenne un processus de consultation afin de procéder à un examen des terres dans le village de Vars et dans les environs, dans le but ultime d'élaborer un plan pour le village et de déterminer les secteurs d'expansion potentiels.
- ❑ Que la collectivité entreprenne un processus de conception pour le parc d'affaires en bordure de la 417, comme le proposait le propriétaire foncier. Ce plan mettrait en valeur l'« image et l'atmosphère » d'un nouveau parc d'affaires et serait fourni au propriétaire actuel.

Justification

La tenue d'autres réunions permettrait de déterminer les terres qui pourront respecter la vision du PCC exposée dans le plan d'aménagement de Vars. Si rien ne change, la présence des entreprises continuera d'augmenter à Limoges et stagnera à Vars.

On doit encourager les projets commerciaux durables à Vars plutôt que dans les collectivités avoisinantes de Limoges, de Russel ou d'Embrun, ou en complément des projets entrepris dans ces communautés. On doit fournir un document exposant la vision de l'expansion commerciale des entreprises potentielles aux propriétaires fonciers intéressés à aménager ce secteur.

En collaboration avec la Ville d'Ottawa, le village de Vars peut élaborer un projet d'expansion commerciale pour inciter les entrepreneurs à s'établir à Vars tout en indiquant clairement quels types d'entreprises sont les bienvenues.

Commentaire du personnel

Les PCC sont habituellement axés sur la croissance, particulièrement pour les secteurs qui subissent des pressions de croissance en raison de l'intérêt manifesté par un marché, ou pour les secteurs dans lesquels le Plan officiel fait état d'un besoin en matière de croissance future et on fait reculer une limite territoriale par le biais d'un processus d'examen complet. La mise en

place d'un PCC à Vars il y a plus d'un an a mis en lumière le fait qu'aucun de ces deux scénarios n'était envisagé. Le village de Richmond procède actuellement à la mise en œuvre d'un plan de ce genre, alors que le village de Cumberland commence à envisager la possibilité d'en concevoir un. Les délais d'exécution varient selon les ressources accessibles pour entreprendre un tel examen. Toutefois, la situation serait complètement différente si ce processus ne s'appliquait qu'aux terrains industriels. Le processus du PCC pourrait tirer profit du développement économique afin de donner une image et une atmosphère au parc d'affaires, si un tel exercice est exécuté à l'avenir.

Agriculture à Vars

Recommandation : Agriculture

Conclusion	Vars ne compte que des producteurs commerciaux. Bien que ce soit une collectivité rurale, l'accès aux produits agricoles n'est pas meilleur qu'ailleurs.
Recommandation	<ul style="list-style-type: none">□ Que le Sous-comité de l'agriculture collabore avec les propriétaires de terres agricoles de la région en vue de favoriser l'utilisation des terres agricoles vacantes ou abandonnées pour de petits producteurs, comme des producteurs de fruits et légumes frais ou de bétail destinés à la vente sur le marché local.
Justification	La collectivité a montré un intérêt soutenu pour l'offre de fruits et légumes frais abordables et de bétail à l'échelle locale, ce qui s'ajoute au mode de vie sain et actif souhaité par les résidents de Vars. Cette offre donnera également aux passants une excellente raison de s'arrêter dans notre collectivité pour acheter des produits frais du terroir. Vars veut favoriser le commerce local.
Commentaire du personnel	Une fois de plus, Just Food collabore avec de nombreux propriétaires fonciers et entrepreneurs de la relève agricole de la région sur cette question précise et pourrait également contribuer à cette initiative.

Désignation de la rue principale

Vars a obtenu une subvention pour améliorer le couloir de la rue principale. À cette fin, on a installé des lampadaires d'époque et réaménagé les trottoirs le long du chemin Buckland. Malheureusement, de nombreux résidents estiment que c'était une erreur de faire du chemin Buckland la rue principale et que ce titre aurait logiquement dû revenir au chemin Rockdale. Ainsi, les résidents voudraient que la véritable rue principale à leurs yeux soit aménagée comme elle se doit.

Recommandation : Désignation de la rue principale

Conclusion	La rue principale actuellement désignée (chemin Buckland) n'est pas bien située et ne peut favoriser ou soutenir une nouvelle expansion commerciale.
------------	--

Recommandation	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Que le chemin Rockdale devienne la nouvelle rue principale du village de Vars. Qu'on revitalise le chemin Rockdale et y installe des lampadaires supplémentaires, en évoquant un thème semblable, voire identique à celui du chemin Buckland.
Justification	Le nouvel aménagement s'étend à l'est du territoire initial du village. Le chemin Rockdale est devenu la rue principale naturelle de la collectivité et a le potentiel de soutenir les entreprises à longueur d'année.
Commentaire du personnel	Le Bureau des affaires rurales a affirmé qu'il s'agissait d'une autre question que devrait aborder le PCC.

Recommandation – Village rural

Conclusion	Vars dégage une atmosphère de petite collectivité rurale, ce que les résidents apprécient. Cependant, certains estiment qu'il faudrait y apporter quelques améliorations pour la rendre plus attrayante.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Que l'on commence à créer et à documenter la vision de Vars pour qu'à l'avenir, elle puisse servir de balise et de référence aux promoteurs. Les nouvelles lignes directrices sur la conception des villages ruraux élaborées par la Ville d'Ottawa, et que la collectivité de Vars appuie, constituent un excellent point de départ. ❑ Que l'on lance un appel d'offres dans le cadre duquel on présentera des idées, des plans et des propositions pour les secteurs qui doivent être aménagés (trottoirs, expansion commerciale et centre de loisirs).
Justification	On doit donner une image unique et attrayante à Vars, qui lui conférera du caractère et de l'intérêt, et la maintenir.
Commentaire du personnel	Il s'agit d'une excellente idée dont pourra se servir l'ACV.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

À une certaine époque, Vars était une plaque tournante de l'économie rurale et comptait une vaste gamme d'entreprises. C'était un arrêt important du parcours ferroviaire entre Ottawa et Montréal. Depuis la fermeture de la gare de train et la construction de l'autoroute 417, le nombre d'entreprises établies à Vars ne cesse de diminuer. Les résidents de Vars souhaitent renverser cette tendance.



Vision: Création d'entreprises

- Vars encouragera la création de nouvelles entreprises locale pour favoriser l'emploi et pour offrir des services à tous ses résidents.
- Vars évitera d'encourager les grandes franchises afin de maintenir l'atmosphère de petit village rural.
- Vars travaillera à faire reconnaître à la Ville d'Ottawa qu'une petite collectivité a des besoins opérationnels différents (impôt de base) et qu'elle exige un respect plus souple des plans (bordures de trottoir, espaces de stationnement).
- Vars encouragera la disponibilité de services appropriés dans le parc industriel pour favoriser la création d'entreprises.
- Vars encouragera suffisamment d'entreprises locales pour que ses résidents puissent vivre et travailler dans le village.

Recommandation – Nouveaux projets

Conclusion	Vars ne dispose d'aucun attrait touristique.
Recommandation	<ul style="list-style-type: none">❑ Que l'on examine de nouveaux projets visant à inciter les gens à venir à Vars ou que l'on mette en valeur le parc aquatique de Limoges en offrant des attractions supplémentaires, par exemple du mini-golf, du karting, des terrains de tennis, un zoo pour enfants, des motels dotés d'un spa, etc. L'idée de faire de Vars la capitale régionale de l'équitation est actuellement envisagée.
Justification	Afin de soutenir ses entreprises, les résidents veulent augmenter le nombre de visiteurs qui passent du temps et dépensent de l'argent à Vars.
Commentaire du personnel	Le fait de promouvoir un village comme une destination dotée d'un attrait touristique unique, comme des activités équestres, est une bonne stratégie pour attirer des visiteurs et faire connaître ce village.

Recommandation : Parc d'affaires de Vars en bordure de la 417

Conclusion	Il n'y a aucune expansion commerciale au parc d'affaires de Vars en bordure de l'autoroute 417. Elle a plutôt lieu au parc d'affaires de Russel en bordure de la 417. Aucune commodité n'est offerte au parc d'affaires de Vars ou à proximité.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none">❑ Qu'en reliant la prise d'eau à la caserne de pompiers, on prolonge le branchement d'eau jusque dans le secteur du parc industriel. Cette mesure facilitera l'aménagement de ces terres.❑ Que le Sous-comité du développement économique de l'Association communautaire de VARS rencontre le propriétaire foncier du parc d'affaires ou son représentant afin de lui faire part de la vision de la collectivité de Vars dans le but ultime de trouver des moyens de favoriser la croissance.
Justification	Les résidents du village veulent avoir la possibilité de vivre, de travailler, de jouer et de faire leurs courses dans leur collectivité.
Commentaire du personnel	Il semble donc que la caserne de pompiers et le parc d'affaires sont situés à l'extérieur de la zone de services publics, et qu'on devrait l'étendre afin de pouvoir prolonger le branchement d'eau municipal. Le projet d'expansion de la zone de services publics serait dirigé par Planification de voisinage. Une fois qu'on aura repéré ces terres dans la zone de services publics, on pourra entreprendre un projet de conception du prolongement du réseau municipal en vue de desservir la caserne de pompiers et le parc d'affaires. Le service de Planification de voisinage a estimé le coût du raccordement du réseau d'adduction d'eau à environ 340 000 \$. Il faudrait raccorder la conduite d'eau principale près de l'intersection des chemins Rockdale et Devine. Les Services de gestion de l'eau potable peuvent confirmer la capacité de la Ville à prolonger le réseau municipal.

Recommandation : Accès aux entreprises

Conclusion	Pour assurer leur prospérité, les entreprises ne peuvent se fier uniquement sur la population locale. La nouvelle expansion commerciale doit être unique, mais également stratégique pour attirer des visiteurs de l'extérieur. Chaque jour, un nombre établi d'automobilistes circulent en direction ou en provenance d'Orléans sur le chemin Frank Kenny, ou de Limoges sur le chemin Russland ou le long du chemin Rockdale. Il faut apporter des améliorations à l'accessibilité si on veut attirer ces clients potentiels. Une étude de la circulation a été menée en 2005. Celle-ci a établi qu'une moyenne de 22 000 véhicules circulent sur le réseau routier chaque jour.
Recommandation	<ul style="list-style-type: none">❑ Que l'on amorce une nouvelle étude de la circulation afin d'obtenir

des données sur la circulation actuelle et prévue, en particulier celles relatives à l'aménagement d'un parc aquatique et de glissade sur neige ouvert à l'année à Limoges.

Justification

Les résidents et les étudiants de Vars aimeraient pouvoir acheter leurs produits et obtenir des possibilités d'emploi, respectivement, à l'échelle locale.

Commentaire du personnel

On doit connaître les caractéristiques de la clientèle se rendant au parc aquatique de Limoges, notamment leur provenance et la durée de leur séjour (c.-à-d. une journée). On pourrait collaborer avec une agence de sondages pour compiler ces renseignements, ou avec les propriétaires du parc aquatique pour entreprendre un sondage sur les plaques d'immatriculation. Une fois que l'on connaît les besoins de la clientèle, il faudra déterminer quels autres types d'attractions locales existantes ou prévues permettraient de satisfaire ces besoins. On pourrait mener une évaluation des besoins pour déterminer les manques à combler. Dans la mesure du possible, on doit tenter d'établir si Vars est l'endroit idéal pour accueillir une attraction du genre. On n'a pas encore déterminé combien de temps et d'argent les parties intéressées sont prêtes à investir.

Signalisation

Une seule amélioration relativement simple peut avoir des répercussions positives et immédiates sur la prospérité économique future du village. L'amélioration de l'image du village pourrait par exemple passer par l'ajout et le remplacement d'enseignes et de panneaux de signalisation.

Lignes directrices sur la conception des villages ruraux traitant de la signalisation.

Ligne directrice 1 : Définir les points d'accès de la collectivité tels que les entrées principales. Les aménagements d'intérêt particulier aux points d'accès devraient être représentatifs du caractère du village et peuvent comprendre des éléments comme un aménagement paysager, de l'éclairage, des œuvres d'art public et de l'affichage.

Ligne directrice 33 : S'assurer que les enseignes sont faites de matériaux durables de grande qualité qui s'harmonisent avec l'architecture du milieu environnant. Strictement fonctionnel, l'éclairage de l'enseigne ne doit provoquer ni éblouissement ni débordements de lumière sur les terrains adjacents.



Signalisation

Recommandation : Signalisation

Conclusion

Les panneaux de signalisation sur les chemins Rockdale et Devine ne sont pas très attrayants, et il en va de même pour les enseignes commerciales ou la signalisation piétonnière.

Recommandation	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Que l'Association communautaire de Vars collabore avec le Bureau des Affaires rurales afin d'examiner la possibilité d'une signalisation spéciale et d'un panneau d'identification du village.
Justification	Il faut être en mesure d'informer le public de l'emplacement des panneaux, de l'emplacement de Vars et de l'itinéraire pour s'y rendre.
Commentaire du personnel	Le Bureau des affaires rurales est au courant de cette demande et s'est engagé à donner suite au projet d'installation de nouveaux panneaux de signalisation dans le village de Vars.

Recommandation : Signalisation

Conclusion	<p>Vars ne dispose d'aucun moyen rapide et efficace de promouvoir les activités organisées dans le village et d'en informer ses résidents et visiteurs. Les panneaux de signalisation existants sont peu attrayants et ne sont pas bilingues. Et pourtant, la population de Vars est autant anglophone que francophone.</p> <p>Il faut mieux entretenir les panneaux et enseignes faisant la promotion des activités organisées à Vars ainsi que leur donner une nouvelle image plus attrayante.</p>
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Que l'on établisse dans la collectivité un processus visant le maintien, l'amélioration et la mise à jour des panneaux annonçant les événements. De plus, le Service des incendies et l'Association communautaire doivent élaborer conjointement un processus de révision et de suppression des renseignements inscrits sur le panneau devant la caserne de pompiers. ❑ Que l'on étudie les styles et le coût des nouveaux panneaux. ❑ Que l'ACV répertorie les panneaux et enseignes existants et discute avec les propriétaires d'entreprise des possibilités de promotion de leurs activités.
Justification	<p>On doit actualiser les panneaux d'information sur les événements communautaires de Vars installés le long des chemins Rockdale et Buckland, les rendre plus attrayants et envisager leur remplacement.</p> <p>On estime que les panneaux existants sont peu attrayants.</p> <p>Trop souvent, les renseignements inscrits sur le panneau de la caserne de pompiers ne sont pas à jour.</p> <p>Vars vise à établir un centre communautaire dans le cœur du village et à compter plus d'entreprises durables.</p> <p>Vars veut rendre sa signalisation plus attrayante afin d'attirer davantage l'attention et, ultimement, de stimuler l'intérêt de la collectivité, la viabilité des entreprises ainsi que les programmes et activités communautaires futurs.</p> <p>L'utilisation de panneaux de signalisation attrayants et à jour peut améliorer l'image de Vars et attirer plus de gens dans la collectivité.</p>
Commentaire du personnel	<p>Panneaux d'orientation : Le personnel du Bureau des affaires rurales rencontrera bientôt l'ACV afin de se pencher sur la possibilité d'installer des panneaux d'orientation et des panneaux de signalisation dans le village et les régions avoisinantes. Il existe de nombreux programmes différents qui</p>

pourraient les aider dans ce projet. On trouve divers renseignements sur la signalisation en milieu rural à l'adresse suivante : http://ottawa.ca/residents/rural_connections/business/rural_signage_prg/community_business/index_fr.html. Une fois que la conception des panneaux sera terminée, il faudra prévoir quelques mois pour les installer. En règle générale, les frais sont pris en charge par la Ville, et l'ACV n'en assume aucun. Les coûts des panneaux varient selon leur taille, leur quantité, leur type, etc. Le Bureau des affaires rurales a servi de lien, au nom de nombreuses associations communautaires, avec l'atelier de signalisation de la Ville pour faire installer les panneaux de signalisation appropriés.

Panneau de la caserne de pompiers : Le panneau installé à la caserne 73 sert essentiellement à la promotion des règles de sécurité-incendie par le Service des incendies. Néanmoins, on pourrait élaborer une politique pour permettre à l'Association communautaire de Vars d'utiliser le panneau à des fins de promotion d'« événements spéciaux ». Il faudrait que le Service des incendies gère l'utilisation du panneau et ait le dernier mot concernant les messages qui y seront inscrits et le moment auquel ce panneau sera utilisé. Les messages du Service des incendies auraient priorité. Le chef de secteur agirait en tant que personne-ressource du Service des incendies et approuverait tous les messages. Tous les messages seraient bilingues conformément à la politique municipale à cet effet.

Commentaire du Bureau des affaires rurales : Le programme de signalisation en milieu rural se veut en partie une vitrine sur les événements organisés dans la collectivité.

Enseignes commerciales : C'est aux propriétaires d'entreprise de prendre la décision de changer les enseignes sur leur propriété privée. Les propriétaires d'entreprise sont tenus d'obtenir un permis pour l'installation d'enseignes sur leur propriété et doivent soumettre une demande s'ils souhaitent installer de nouvelles enseignes. (Quelques exceptions s'appliquent; par exemple, le propriétaire d'une exploitation agricole n'a pas besoin de permis.) De plus amples renseignements sur les permis d'enseigne sont fournis à l'adresse suivante :

http://www.ottawa.ca/residents/building_code/15_1_1_fr.html.

En règle générale, il est interdit d'installer des enseignes « hors lieux », sauf dans une zone d'affichage. Par exemple, une compagnie d'assurances ayant installé une enseigne publicitaire dans le champ d'un agriculteur contreviendrait au règlement municipal. Si l'Association communautaire voulait étudier la possibilité de retirer certaines enseignes posées illégalement, le Bureau des affaires rurales pourrait apporter sa contribution en faisant participer le personnel compétent des Services des règlements municipaux.

Recommandation – Signalisation des activités équestres

Conclusion

À l'heure actuelle, Vars ne possède pas suffisamment de panneaux publicitaires pour les activités équestres et autres.

Recommandation	<ul style="list-style-type: none"> □ Que l'on installe des panneaux de signalisation directionnelle dans le réseau de sentiers équestres et à usages multiples (y compris les sentiers nouveaux et existants).
Justification	Il faut installer des panneaux de signalisation directionnelle et de signalisation des sentiers pour que les gens empruntent les bons sentiers
Commentaire du personnel	Bureau des affaires rurales : Ce serait à la collectivité et aux propriétaires de la terre en question de désigner les sentiers équestres où seraient installés des panneaux. En ce qui a trait à la signalisation directionnelle, le Bureau des affaires rurales pourrait fournir son assistance s'il faut créer des sentiers équestres et installer des panneaux pour diriger le public vers ces sentiers. S'il est question de panneaux sur les propriétés privées le long des sentiers réels, ce serait au propriétaire de la terre de les installer le long des sentiers.

INFRASTRUCTURES MATÉRIELLES

En raison de sa longue histoire rurale, le village de Vars compte quelques infrastructures vieillissantes. Les résidents de Vars possèdent leur propre système septique sur leur propriété. La municipalité a mis en place un réseau collectif d'approvisionnement en eau dans les années 1980 et un système de gaz naturel dans les années 1990.

Recommandation : Systèmes septiques

Conclusion	De nombreux résidents possèdent des systèmes septiques vieillissants et coûteux à remplacer.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> □ Que l'on fournisse aux résidents de Vars des renseignements sur les systèmes septiques vieillissants. □ Que l'on fournisse aux résidents des renseignements sur les subventions publiques offertes pour la réparation, le remplacement ou l'amélioration des systèmes septiques.
Justification	Les résidents de Vars possèdent leur propre système septique sur leur propriété et se préoccupent continuellement du vieillissement de ces systèmes.
Commentaire du personnel	<p>Commentaire du Bureau des affaires rurales : Le site Internet <i>Connexions rurales</i> contient de nombreux renseignements sur les systèmes septiques et de liens sur le sujet (ottawa.ca/rurales). Divers renseignements sur les subventions offertes pour les systèmes septiques se trouvent à l'adresse suivante : http://ottawa.ca/residents/waterwaste/surface/cleanwater/index_fr.html.</p> <p>Commentaire de la Direction des opérations de gestion des eaux usées et de drainage : Les systèmes septiques relèvent du gouvernement provincial. Les demandes d'information sur les systèmes septiques sont transférées au bureau du district local du ministère de l'Environnement.</p>

Recommandation : Eau

Conclusion	Parfois, l'odeur et la couleur de l'eau n'invitent pas à la consommation.
Recommandation	<input type="checkbox"/> Que l'on demande à des spécialistes de mener une enquête sur l'odeur et la couleur anormales de l'eau dans la région.
Justification	Les résidents de Vars veulent une eau de bonne qualité et la tranquillité d'esprit.
Commentaire du personnel	Les Services de gestion de l'eau potable seraient ravis de prêter leur assistance. Il faudrait avoir l'adresse des résidents aux prises avec ce problème et, par la suite, déterminer ou confirmer la qualité de l'eau potable. Cette mesure s'inscrit dans le processus normal de prestation de services d'analyse de l'eau des propriétés dont les résidents en font la demande.

Recommandation Réseau d'adduction d'eau de la caserne de pompiers

Conclusion	Il n'y a aucun service d'eau à la caserne de pompiers sur le chemin Rockdale. Il n'y a pas d'eau potable. De plus, les pompiers doivent transporter par camion l'eau qu'ils utilisent dans la caserne (bien qu'ils puissent uniquement boire de l'eau en bouteille à la caserne).
Recommandation	<input type="checkbox"/> Que la Ville d'Ottawa prenne les mesures nécessaires afin de relier la caserne de pompiers de Vars au réseau d'aqueduc.
Justification	En collaborant en vue d'atteindre l'objectif de fournir les services d'eau à la caserne de pompiers, on pourra non seulement combler un besoin essentiel pour la caserne, mais également rapprocher les services d'eau du parc d'affaires qui, à son tour, pourra proposer des projets plus attrayants et concrets aux promoteurs potentiels. Il semble illogique que les deux services municipaux (services d'incendie et d'eau) ne soient pas reliés dans cette collectivité.
Commentaire du personnel	Se reporter aux commentaires précédents.

Recommandation Étude de la protection des sources d'eau de l'Office de protection de la nature de la région Raisin et Conservation de la Nation Sud

Conclusion	Des représentants de l'Office de protection de la nature de la région Raisin et de Conservation de la Nation Sud ont expliqué au groupe qu'un plan de protection des sources d'eau et qu'une étude sur l'esker de Vars-Winchester avaient été entrepris et devraient être terminés en 2012. Les résidents de Vars sont de plus en plus conscients de la nécessité de protéger leurs sources d'eau et d'en préserver la qualité.
Recommandation	<input type="checkbox"/> Que l'on continue d'informer les résidents de Vars sur les programmes de protection des sources d'eau comme l'étude menée par l'Office de protection de la nature de la région Raisin et Conservation de la Nation

Sud et l'étude sur l'esker de Vars-Winchester.
<http://www.yourdrinkingwater.ca/en.html>
<http://www.eskerstudy.com/hydrodb/eskerone.html>

Justification

L'eau et la qualité de l'eau sont deux préoccupations majeures pour l'ensemble des Ontariens. Les résidents de Vars se sont toujours préoccupés de la qualité et de l'abondance de leurs sources d'eau.

Commentaire du personnel

On a communiqué avec l'Office de protection de la nature de la région Raisin et Conservation de la Nation Sud et on continue d'informer l'ACV de la situation.

Routes et trottoirs

L'examen du réseau routier de Vars a suscité plusieurs préoccupations. Le principal problème lié à ce réseau routier, c'est qu'on a fait du chemin Buckland la rue principale, alors que la collectivité estime que ce titre revient au chemin Rockdale.

Des résidents ont également exprimé leur inquiétude quant au prolongement du chemin Frank Kenny, qui fait en sorte que la majorité des automobilistes contournent maintenant le village. L'amélioration du chemin Rockdale et de son image en tant que rue principale pourrait attirer plus d'automobilistes dans le village et ainsi favoriser une expansion commerciale.

Trottoirs

Le vieux quartier de Vars compte très peu de trottoirs. Plus flagrant encore, il n'y a aucun trottoir le long du chemin Rockdale. Il est essentiel d'aménager des trottoirs sur le chemin Rockdale afin d'améliorer la sécurité de la population et l'image de la collectivité.

Lignes directrices sur la conception des villages ruraux traitant de les trottoirs.

Ligne directrice 30 : Construire de vastes trottoirs de chaque côté de la rue dans le cas des rues principales, dans le centre des villages et dans les secteurs où les piétons sont nombreux (près des écoles par exemple) afin de favoriser la marche. Les trottoirs de chaque côté d'une rue permettent aux piétons de se déplacer plus facilement et en toute sécurité entre les différentes commodités de la collectivité. Les trottoirs devraient être suffisamment larges pour permettre le passage des véhicules d'entretien et le stockage de la neige.

Ligne directrice 31 : Dans les rues principales, aménager des passages pour piétons au moyen de pavés d'une couleur contrastante ou de béton étampé de motifs qui permettront de les distinguer de la rue.

Ligne directrice 36 : En consultation avec la collectivité, intégrer des mesures de modération de la circulation telles que des avancées de trottoir et de terre-plein ainsi que des refuges et des passages surélevés pour piétons dans la conception du centre des villages et des rues principales.

Recommandation : Routes et trottoirs

Conclusion

Certaines routes sont en mauvais état depuis très longtemps.

Recommandation

□ Que l'on effectue la réfection du chemin Buckland, entre l'avenue Alcide et

le chemin Rockdale, pour réparer la chaussée endommagée et régler les problèmes de drainage des eaux. Que l'on repave la voie de sortie de l'autoroute 417 à la hauteur du chemin Buckland.

Justification Ces deux secteurs sont en mauvais état depuis longtemps. Les résidents voudraient qu'on règle la situation pour améliorer la sécurité de la population et le drainage des eaux.

Commentaire du personnel **Commentaire d'Asset Management ISCS :** L'état du tronçon du chemin Buckland entre les chemins Devine et Rockdale (755 mètres de long) est jugé acceptable, et cette voie ne figure pas sur la liste des routes à remettre en état d'ici trois ans. L'état des trottoirs est généralement acceptable ou bon. Quelques segments pourraient cependant être réparés.

Il y a également d'autres problèmes :

- Passages pour piétons en pavé à mi-chemin : le pavé s'est enfoncé et les bordures en béton commencent à se détériorer.
- Panneaux de trottoir fissurés : panneaux discontinus et en nombre insuffisant qu'il faudrait intégrer au programme de réfection des trottoirs.
- Emplacement des poteaux électriques : certains poteaux sont situés dans les limites des voies routières et d'autres, en plein milieu du trottoir.
- Les drains de Vars sont principalement alimentés par les fossés et les ponceaux en bordure des routes. Il revient au Service des travaux publics de la Ville d'Ottawa d'en assurer l'entretien.

En résumé, la question des routes et des trottoirs a été exposée au gestionnaire du service des routes afin qu'on puisse réparer certains segments du pavé et des trottoirs et assurer des services d'entretien général en attendant que les responsables du programme de réasphaltage puissent s'en occuper.

Recommandation – Routes et trottoirs

Conclusion Il n'y a actuellement aucun trottoir le long du chemin Rockdale. Pour les résidents, il s'agit d'une préoccupation importante en matière de sécurité.

Recommandation Que l'on aménage des trottoirs le long du chemin Rockdale.

Justification Le chemin Rockdale est une route importante dans le village. Il crée une séparation entre la majorité des habitations résidentielles de Vars et le secteur commercial plus ancien du village. Le chemin Rockdale relie également l'école et le parc, deux installations de première importance dans la collectivité. Par conséquent, de nombreux résidents marchent le long de cette route, ou la traversent. L'aménagement de trottoirs améliorerait grandement la sécurité de la population et permettrait de diriger la circulation piétonnière et les points d'intersection.

Commentaire du personnel Le Plan de la circulation piétonnière d'Ottawa comprend le projet de réseau piétonnier. Si vous vous reportez à l'annexe 14a, vous verrez qu'au moins un trottoir doit être aménagé le long du chemin Rockdale entre le chemin Devine et la promenade Horizon. On a également instauré un processus d'amélioration du réseau dans le Plan de la circulation piétonnière d'Ottawa

afin d'aider les personnes qui entreprennent des initiatives de planification de voisinage, des plans de conception communautaire, des plans de lotissement, et ainsi de suite, en vue d'évaluer l'emplacement potentiel des trottoirs et des sentiers, au-delà du réseau de base, et de favoriser l'activité piétonnière dans la collectivité. Une fois que le personnel aura élaboré un plan préliminaire de l'emplacement des trottoirs et des sentiers, la Direction des transports d'ISCS pourra réviser le plan et fournir ses commentaires. Objet : le projet de financement de stimulation du gouvernement fédéral; l'aménagement des nouveaux trottoirs à Vars ne sera aucunement financé par cette initiative.

Telecommunications utilities

Recommendations: Telecommunications utilities

Finding	<p>Bell Canada is Ontario's principal telecommunications infrastructure provider. The Bell Canada Act, a federal statute, requires that Bell manage and operate most of the trunk telecommunications system in Ontario. Bell is also responsible for the infrastructure that supports most 911 emergency services in the Province. The Provincial Policy Statement (PPS) and the <i>Places to Grow</i> document both strongly support the integrated planning of communities, including telecommunications infrastructure. The PPS specifically requires that "planning for infrastructure and public service facilities shall be integrated with planning for growth so that these are available to meet current and projected needs" (Section 1.6.1).</p>
Recommendation	<ul style="list-style-type: none"> ❑ It is recommended that the City ensure that adequate utility networks are established to serve the anticipated development and that they can be phased in a way that is cost-effective and efficient. ❑ It is recommended that all future telecommunication utilities introduced in Vars be clustered, grouped, or incorporated within streetscape features (where feasible) to minimize visual impact and determine appropriate locations for larger, aboveground equipment and cluster sites.
Justification	<p>The Vars community would like to build upon their rural nature and provide opportunities to "live, work, and play" including encouraging development in the 417 Business Park area. One of the key elements to this vision is the availability of the appropriate services, including utilities such as telecommunications, to attract businesses.</p> <p>It is critical to understand the complexity of expanding and enhancing existing utility networks. All types of growth and development place demands on the telecommunications network and its associated support infrastructure. Beyond simply extending fibre or copper cable, growth and development can precipitate the need for reinforcement and replacement of the support infrastructure. Reinforcement and replacement of the telecommunications network can represent an extensive and costly undertaking, which needs to be managed to avoid disruption of public</p>

services such as Emergency 911.

Staff input

City staff and Bell Canada staff were consulted and are in agreement with these recommendations.

SERVICES MUNICIPAUX

This section provides a summary of municipal services in Vars and comments from residents regarding the level of service for the following:

- Caserne de pompiers
- Paramédics
- Service de police d'Ottawa
- Gestion des déchets
- Services des règlements municipaux
- Bureau des affaires rurales

Caserne de pompiers

Une nouvelle caserne de pompier a été construite à Vars en 2006. Située à l'intersection des chemins Frank Kenny et Rockdale, cette caserne est moderne et attrayante, mais le manque d'eau potable constitue un problème majeur. Pendant les travaux de construction, plusieurs puits ont été creusés sur la propriété, mais aucune eau n'a pu y être puisée. Les négociations visant à prolonger les infrastructures depuis le centre du village n'ont pas abouti. Par conséquent, la caserne s'est vue contrainte à transporter son eau par camion et à la stocker dans un réservoir. On a installé un système de filtration à la fine pointe de la technologie afin d'avoir une eau potable. La Direction de la santé publique de la Ville n'approuvera pas ce système; ainsi, à l'heure actuelle, on n'a aucun accès à l'eau potable sur le site et on utilise de l'eau embouteillée.

Dans le cadre de l'Initiative de planification de voisinage, on a tenu la majorité des rencontres à la caserne de pompiers. L'édifice compte une salle polyvalente très attrayante et fonctionnelle ainsi qu'un coin-cuisine. Le Service des incendies d'Ottawa s'est montré très conciliant en permettant au groupe de l'Initiative de planification de voisinage d'accéder à leurs installations tout au long du processus de planification de voisinage.

Paramédics

Les résidents de Vars sont servis par le poste de Navan du Service paramédic. D'après les résultats d'un récent sondage, les résidents de Vars sont satisfaits des services qu'ils reçoivent.

Service de police d'Ottawa

Le village de Vars est desservi par un agent de police communautaire, dont le bureau est situé au poste de police du chemin Tenth Line. Cet agent est très présent dans la collectivité et sert de point de contact pour répondre aux préoccupations de l'ensemble des résidents. Bien qu'on souhaite une présence policière accrue, on a informé les résidents sur la nécessité de dénoncer les crimes afin de pouvoir les cerner et surveiller de façon appropriée.

Gestion des déchets

Au moment du sondage, les résidents de Vars se sont dits très satisfaits des services de collecte des déchets et de recyclage à Vars.

Services des règlements municipaux

Les résidents de Vars ont exprimé leurs inquiétudes au sujet du manque d'entretien de certaines propriétés. Ceux-ci souhaitent qu'on applique les règlements municipaux plus rigoureusement; cependant, il est important que les résidents fassent état de leurs préoccupations au sujet des règlements municipaux, notamment au Service de police, afin qu'elles soient consignées et surveillées.

Bureau des affaires rurales

Le Bureau des affaires rurales de la Ville d'Ottawa participe au processus de planification de voisinage de Vars. De plus, il s'est engagé à contribuer au projet d'ajouter de nouveaux panneaux de signalisation dans la collectivité. Ainsi, le Bureau des affaires rurales, l'Association communautaire de Vars et le CCC s'échangent régulièrement divers renseignements concernant les questions et les événements de nature rurale.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE VOISINAGE

Maintenant que le processus de planification de voisinage dans Vars est complet, les prochaines étapes comportent l'exécution de ce plan de voisinage. Les sections suivantes fournissent des recommandations concernant la façon de mettre en application ce plan.

Recommandation :

Conclusion	Les recommandations présentées dans le présent rapport sont à la base de la vision et du plan d'action de Vars. Ce sont les résidents de Vars et le personnel de la Ville qui ont élaboré conjointement ce document dans le cadre d'une série de rencontres, de discussions, de sondages, de consultations et de portes ouvertes.
Recommandation	<ul style="list-style-type: none">❑ Que l'Association communautaire de Vars, en partenariat avec la Ville d'Ottawa, continue de faire appel au Comité sur la continuité de la collectivité pour coordonner la mise en œuvre du Plan de voisinage.❑ Que le Sous-comité du Plan de voisinage de l'Association communautaire de Vars présente chaque année au Conseil municipal, en collaboration avec le personnel de la Ville, un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan de voisinage de Vars.
Justification	La réussite de ce deuxième projet de plan de voisinage de la Ville d'Ottawa sera déterminée par sa mise en œuvre. La collectivité, qui a accepté de travailler bénévolement à l'élaboration de ce Plan de voisinage, s'attend à ce que la Ville d'Ottawa s'engage à s'y référer régulièrement, au cours des vingt prochaines années, lorsqu'elle devra examiner des projets de modification, d'amélioration, de maintien et d'application dans le voisinage de Vars. De plus, la collectivité s'attend à ce que le personnel de la Ville se serve de ce document et s'efforce de favoriser la vision de Vars pour l'avenir.

(Annexe 1) Sécurité du voisinage - Incidents criminels signalés

Vars	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
INTRODUCTION PAR EFFRACTION – BÂTIMENT RÉSIDENTIEL	8	4	1	2	1	1	3	5	1
INTRODUCTION PAR EFFRACTION – BÂTIMENT COMMERCIAL/NON RÉSID.	1	1	1	4	1	4	4	0	0
Total - Introduction par effraction	9	5	2	6	2	5	7	5	1
VOIE DE FAIT 1 ^{er} DEGRÉ	0	2	1	1	1	2	0	0	3
VOIE DE FAIT – PARTENAIRE 1 ^{er} DEGRÉ	0	1	1	0	2	1	0	0	0
VOIE FAIT – LÉSIONS CORPORELLES	0	1	0	1	2	0	0	0	0
VOIE DE FAIT ARMÉ – LÉSIONS CORP.	0	0	1	0	3	0	0	0	0
AGRESSION SEXUELLE	0	0	1	0	0	1	0	0	0
AGRESSION SEXUELLE – MOINS DE 16 ANS	0	0	0	2	0	0	0	0	0
VOIE DE FAIT GRAVE – PARTENAIRE	0	0	0	0	0	1	0	0	0
VOIE DE FAIT – ENTRAVE AGENT DE LA PAIX	0	1	0	0	0	0	0	0	0
VOIE DE FAIT – POLICE	0	1	0	0	0	0	0	0	0
VOIE FAIT ARMÉ – LÉSION CORP. PARTENAIRE	0	0	0	0	1	0	1	0	0
Total - Voie de fait	0	6	4	4	9	5	1	0	3
Toutes les infractions – VARS	57	85	86	83	105	138	156	123	153
Population	1210	1219	1264	1309	1354	1400			
Taux/ 1 000									
INTRODUCTION PAR EFFRACTION	7,44	4,10	1,58	4,58	1,48	3,57			
VOIE DE FAIT	0,00	4,92	3,16	3,06	6,65	3,57			

(Annexe 2)

Renseignements supplémentaires – Sources d'énergie de remplacement

Énergie héliothermique – Cette source d'énergie permet d'utiliser un chauffe-eau solaire dans une résidence pour satisfaire les besoins en eau chaude et potentiellement en chauffage. C'est une énergie renouvelable relativement économique pour les propriétaires et les petites entreprises qui fait l'objet de quelques incitatifs financiers d'autres ordres de gouvernement. On trouve plus de renseignements à se sujet à l'adresse http://www.gosolarontario.ca/index_fr.asp.

Il peut être très ardu d'intégrer un système de chauffe-eau solaire à des maisons existantes étant donné qu'il faut ajouter du matériel de plomberie, mais c'est tout à fait faisable. Les coûts approximatifs s'élèvent à 4 000 \$ par ménage. L'énergie solaire n'est pas l'option la plus attrayante sur le plan économique (retombées à long terme), mais le gouvernement de l'Ontario a instauré un programme de tarif d'alimentation qui permettra de « racheter » les kilowatts produits par les panneaux solaires installés sur le toit à un tarif de 80 cents le kilowattheure.

Les petites éoliennes sont également relativement dispendieuses. Le chauffage et la climatisation géothermiques peuvent constituer une source d'énergie renouvelable ou de remplacement des plus efficaces pour un village, mais engagent des frais initiaux d'environ 25 000 \$, amortis en partie par des subventions publiques d'environ 9 000 \$.

On compte également **les systèmes énergétiques de quartier grâce** auxquels on peut alimenter de nombreux bâtiments à partir d'un seul système d'énergie renouvelable. <http://www.dlsc.ca/index.htm>.

On peut également mettre au point un plan énergétique communautaire à l'échelle du village qui examinerait le potentiel de chacune des technologies susmentionnées. Toutefois, il est difficile d'établir une comparaison entre les modèles sur le plan de leurs coûts. Ce plan comporterait les éléments suivants :

- Profil énergétique actuel de la collectivité;
- Estimation approximative de la possibilité de remplacer la source d'énergie actuelle par des sources d'énergie renouvelable;
- Évaluation des meilleures possibilités;
- Stratégie de mise en œuvre.